inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue bimestrielle n° 53
septembre 1980, 9me année

Cotisations

	Belgique	France	Autres pays
1980 (Inforespace n° 49 à 54 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1979 (Inforespace n° 43 à 48 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1978 (Inforespace n° 37 à 42 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
d'étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1977 (Inforespace n° 31 à 36 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1976 (Inforespace n° 25 à 30)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1975 (Inforespace n° 19 à 24)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1974 (Inforespace n° 13 à 18)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1973 (Inforespace n° 7 à 12)			
Cotisation ordinaire	FB 650,—	FF 100,—	FB 750,—
étudiant	FB 600,—	FF 90,—	FB 700,—
Collection complète d'Inforespace : 1973 à 1980 (n° 7 à 54) + 4 n°s hors série			
Cotisation ordinaire	FB 3800,—	FF 600,—	FB 4200,—
étudiant	FB 3400,—	FF 550,—	FB 3900,—
de soutien	FB 7000,—	FF 1000,—	FB 7500,—

Cotisation de membre d'Honneur : FB 1000,— - FF 150,—

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, Avenue Paul Janson 74, 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Soc. Gén. de Banque. France et Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(pas de chèque).**

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc. Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.
Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur.
Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI,** de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre rédacteur en chef et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **380 FB.**

— **LA CHRONIQUE DES OVNI,** de Michel Bougard (éd. J-P Delarge); une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **460 FB.**

(suite en page 3 de couverture)

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des
Phénomènes Spatiaux

Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02/524.28.48

Président :
Michel Bougard

Secrétaire général :
Lucien Clerebaut

Trésorier :
Christian Lonchay

Imprimeur :
André Pesesse
Haine-Saint-Pierre

Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Retour sur l'affaire de Valensole (1)

Le point de vue de l'enquêteur

On sait que, depuis quelque temps, certains ufologues français, ne pouvant plus supporter d'être frustrés de considération officielle, ont décidé, pour en acquérir, de brûler ce qu'ils avaient adoré et de nier maintenant la réalité des OVNI, ce qui leur ouvre évidemment des portes qui leur seraient restées interdites s'ils avaient continué de soutenir la thèse adverse : ainsi se voient-ils maintenant interviewés à **France-Culture,** cités de façon élogieuse dans les revues de vulgarisation scientifique « sérieuses », et préfacées par le Président soi-même de l'Union (dite faussement) rationaliste, tout auréolé à leurs yeux du prestige de la Science.

Ces « nouveaux ufologues », comme on les a appelés bien à tort puisque leur but avoué est de démolir l'ufologie, sont peu nombreux, s'ils font beaucoup de bruit. Trois d'entre eux ont entrepris de « réduire » un certain nombre de cas ufologiques souvent faciles, et dont la plupart n'avaient jamais fait l'objet d'enquêtes sérieuses. Cette « réduction » fut menée avec des fortunes diverses, les auteurs ayant fait montre, parfois, de lucidité, voire d'humour, en détectant un bolide, la planète Vénus, ou encore quelque joyeux canular derrière telle ou telle prétendue « soucoupe » ; ou bien, au contraire, s'étant grossièrement fourvoyés en menant leurs enquêtes trop vite, par téléphone, auprès de personnes n'ayant connu les faits allégués que par ouï-dire, ou ayant été témoins de ces faits mais ayant décidé une fois pour toutes de les minimiser ou de n'en plus parler. De toute façon, le travail en question est fort loin de couvrir la totalité des cas relatifs aux périodes étudiées - essentiellement la vague déjà ancienne de 1954 - ce que les auteurs se gardent de préciser, pour mieux faire croire sans doute à leurs lecteurs non spécialistes, que rien ne subsiste en ufologie losqu'on enquête sérieusement sur les faits allégués et, répétons-le ce travail porte principalement sur des cas faciles.

Le quatrième auteur, lui - nous voulons parler de M. Dominique Caudron - ne craint pas la difficulté, et a l'honnêteté et le courage de s'attaquer à des cas beaucoup plus récalcitrants, de façon que rien ne s'interpose plus entre sa nouvelle croyance - au demeurant irrationnelle - en l'inexistence des OVNI, et les faits allégués par ces témoins de cas difficiles.

Le cas célèbre de Valensole en est un bon exemple, auquel ce chercheur intelligent vient de consacrer pas mal d'efforts, si l'on en juge par la diversité de ses récentes tentatives en vue de le « réduire », tentatives dont il s'est confié à divers ufologues, et dont il a essayé de faire la synthèse lors d'une réunion d'ufologues tenue en avril 1980 à Montluçon (il s'agit des « journées de Montluçon », organisées par J. Giraud). Ces tentatives ont-elles abouti ? Pouvaient-elles aboutir ? C'est ce que nous allons examiner, tant du point de vue de l'enquêteur - ce sera l'objet du présent article - que de celui du psychiatre - ce sera l'objet de l'article suivant.

Le déroulement des enquêtes sur le cas de Valensole

Il est indispensable de rappeler la suite des événements qui marquèrent ce déroulement, et je suis l'un des rares auxquels il appartient de le faire, car j'ai été, dès le début de l'affaire, tenu au courant de certaines péripéties et de certains faits qui restèrent ignorés du public et même de nombreux ufologues jusqu'en 1973 ; et j'ai, moi-même, enquêté à titre personnel, plus tard, sur ce cas. Cette ignorance de nombreux auteurs explique d'ailleurs les hésitations qu'ils marquent lorsqu'ils se trouvent confrontés à des versions différentes de l'affaire, tout comme certaines erreurs d'appréciation de D. Caudron lui-même.

L'observation, rappelons-le, date du jeudi 1er juillet 1965, au petit matin (5 h 45 environ). Le soleil était levé depuis un bon moment, et il faisait un temps splendide. Le témoin, Maurice M***, marié, deux enfants, cultivateur à Valensole où il possède une distillerie de lavande et où il habite toujours, était âgé à l'époque de 41 ans. L'atterrissage allégué se produisit au lieu-dit « l'Olivol », en pleine nature, sur le plateau (altitude 600 m), à 1,5 km environ à l'ouest-nord-ouest de Valensole, dans un champ de lavandins situé à une cinquantaine de mètres au nord d'une vieille bâtisse en ruine, à côté d'un chemin de terre qu'empruntent les cultivateurs et qui relie, en serpentant, la route Valensole-Manosque (au sud) et la route Valensole-Oraison (au nord). L'Olivol est situé à peu près à mi-distance (700 m à vol d'oiseau) de ces deux routes. A l'époque, un rideau d'arbustes orienté est-ouest séparait, au nord, le champ de

lavandins d'une petite vigne. En bordure nord-ouest de celle-ci, un « clapier » (petit monticule de pierrailles et de ronces, haut de moins de 2 m). La vigne et le rideau d'arbustes furent arrachés en 1968, le champ de lavandins lui-même fut labouré en octobre 1969, et ces différentes parcelles de terre n'en forment plus qu'une aujourd'hui, semée de blé noir, comme de nombreuses parcelles du plateau qui étaient autrefois consacrées à la culture de la lavande. Mais le clapier et la vieille bâtisse sont toujours là, permettant de reconnaître facilement les lieux. Je sais pour ma part, grâce à des repères du paysage, me transporter à l'endroit de l'atterrissage allégué avec une erreur n'excédant pas quelques mètres. La plupart des ufologues qui discutent aujourd'hui de l'affaire très doctoralement ne pourraient en faire autant...

Cela dit, quels furent les faits ? Nous ne connaissons ceux-ci que par Maurice M***, qui en fut à coup sûr le seul témoin rapproché et direct (1). (Il est vrai que les traces au sol attribuées par M*** à l'OVNI constituent l'une des pièces du dossier, et non la moindre ; mais elles ne nous disent rien sur le déroulement des événements). Or, il est connu que la première déposition signée, faite par M*** devant les gendarmes de Valensole le lendemain même de l'atterrissage, et dans laquelle le témoin déclare être resté à distance de l'engin et de ses occupants, est très en retrait sur sa seconde déposition signée, faite un mois et demi plus tard (le 18 août) devant le capitaine Valnet, alors commandant de la compagnie de gendarmerie de Digne, venu enquêter sur place, dès le 2 juillet au soir. Dans cette seconde déposition, le témoin révèle en particulier s'être approché de très près de l'OVNI et en avoir détaillé les occupants humanoïdes, qui le « paralysèrent ». La portée de cette seconde déposition est minimisée par Caudron, qui suggère que les détails que l'on y trouve, relatifs à l'anormalité des êtres vus près de l'engin, ont pu avoir été induits, dans l'esprit du témoin, par les révélations ufologiques que lui auraient faites tel ou tel enquêteur « soucoupiste » venu lui rendre visite une fois l'affaire ébruitée. Ainsi serait née la légende des petits « martiens » décrits par Maurice M*** dans le second rapport de gendarmerie en date du 18 août.

C'est pourquoi, avant de fournir la version des

Le champ de lavande de l'Olivol vu depuis l'emplacement de l'atterrissage. A l'arrière plan on aperçoit une partie de la vigne ainsi que le « clapier » partiellement dissimulé par les arbres (Doc. FSR).



faits contenue dans ce second rapport, et de décrire les marques au sol découvertes dans le champ de M***, je vais exposer, dans l'ordre chronologique, la suite des événements qui marquèrent le déroulement de cette affaire, à partir du moment où le témoin commença d'en parler. Ceci permettra au lecteur de juger de l'absence de fondement de la supposition faite par Caudron.

Que se passa-t-il lorsque Maurice M*** eut recouvré ses esprits - et l'usage de ses membres - après le départ de l'engin, qui, dit-il, s'était posé dans son champ ? Il continua, selon ce qu'il déclara de travailler sur les lieux quelque temps (nous reviendrons sur ce point ultérieurement) ; puis, remonté sur son tracteur, il regagna Valensole vers 9 h pour rentrer chez lui, comme il eut fait s'il ne s'était rien passé. Il quitta ensuite son domicile vers 10 h pour se rendre au café des Sports dont le patron, M. Moisson, était son ami.

Ce dernier s'aperçut immédiatement que M*** n'était pas dans son état habituel et qu'il se trouvait sous le coup d'une très forte émotion. Il le questionna, et M*** lui fit un premier récit, tronqué, de ce qui venait de lui arriver. Puis il retourna chez lui, et là, prenant son père à part, il lui rapporta la scène qu'il venait de vivre, sans en omettre certains épisodes qu'il n'avait pu se résoudre à avouer au cafetier tellement ils étaient extraordinaires : il pesait à M*** de continuer à garder son secret pour lui-même, et son père

---

1. Nous verrons plus loin que deux autres cultivateurs ont cependant pu corroborer l'un des éléments du témoignage de Maurice M***.

était la première personne à qui il pouvait s'en confier - l'influence patriarcale est toujours vivace sur les terres de Haute-Provence. Nous ne savons jusqu'où M*** alla dans sa relation des faits à son père ; toutefois selon certaines confidences faites plus tard par ce dernier, il apparait que, pour l'essentiel, M*** le mit au courant de son approche à faible distance de l'engin et de l'aspect non humain de ses occupants. Il ne donna, en revanche, à sa femme et à ses enfants qu'une version édulcorée des faits, pour ne pas les traumatiser. C'est cette version, à laquelle il se tiendra désormais dans ses déclarations faites à la presse au cours des semaines suivantes, que l'on trouve dans le premier rapport de gendarmerie en date du 2 juillet. (En effet, le patron du café des Sports ayant parlé, les gendarmes avaient eu vent de l'affaire, et c'est ainsi qu'ils furent amenés à enquêter sur le cas et à se transporter sur les lieux dès le lendemain, pour relever et photographier les traces). Dès ce moment, les correspondants de presse furent alertés, qui envahirent Valensole, harcelèrent de questions les gendarmes et le témoin, et se rendirent tous, l'un après l'autre, à l'Olivol, pour examiner les traces, suivis en cela par la foule des curieux venus de Valensole et des environs, puis du reste de la France. Des télégrammes adressés à la gendarmerie de Valensole arrivèrent même des Etats-Unis ! Paradoxalement, la lecture des revues ufologiques de l'époque révèlent que les enquêteurs « soucoupistes » avertis de la question des atterrissages rapprochés avec entités, ne furent pas, et de loin, les plus prompts à se déplacer. Il est certain que le 2 et le 3 juillet, aucun d'entre eux n'avait encore pris contact avec M*** pour s'entretenir avec lui.

Or, que rapportaient **dès le début de l'affaire** les correspondants de presse ? La réponse se trouve dans les journaux de l'époque, et en particulier ceux du sud-est qui furent évidemment les premiers à déléguer sur place leurs reporters et à faire état de l'atterrissage. Presque tous les journaux disent, en gros, la même chose : Maurice M*** a vu l'engin et ses occupants d'assez près (quelques dizaines de mètres), il a pu détailler leur apparence, et prendre conscience de leur **anormalité.** Ainsi par exemple, **Le Provençal,** dans son numéro du 3 juillet, publie une interview de M*** faite par son correspondant Victor Nathan **en présence** du Maréchal des Logis Oliva, commandant la brigade de gendarmerie de Valensole, devant qui M*** a déjà témoigné. Selon ce que rapporte Nathan, M*** dit qu'il a vu l'engin à 30 m de distance, que cet engin avait la forme d'un ballon de rugby gros comme une Dauphine, posé sur 4 béquilles, avec un dôme et une ouverture latérale. (Devant les gendarmes, M*** a en réalité parlé de 6 béquilles, et cette distorsion est à imputer au journaliste ; M*** a dit aussi qu'il se tenait près du « clapier », soit à 80 m de l'engin, lorsqu'il fut alerté par le bruit : il reconnaît donc implicitement, devant le journaliste, qu'il s'est grandement rapproché, ensuite, de l'objet). Ce qui est très important, c'est que dans cette déclaration faite au reporter du **Provençal** dès le 2 juillet, ainsi qu'aux autres journalistes, M*** décrit les êtres comme des **nains.** « A terre, dit-il, se trouvait un être humain de taille et de la corpulence d'un enfant de 8 ans environ. Il avait une combinaison, mais pas de casque, et les mains nues. A l'intérieur de l'appareil, j'ai pu apercevoir un autre être. Soudain, celui qui était à terre se retourna et me vit, il sauta immédiatement dans l'appareil. Une porte à glissière se referma derrière lui et l'engin décolla à une vitesse hallucinante ». Il est clair qu'en donnant ainsi aux journalistes, dès le début de l'enquête, de tels détails aussi précis sur l'engin, la petite taille des occupants, leur tête et leurs mains nues, le témoin était cohérent dans ses déclarations, car des détails de cette sorte sont perceptibles à une trentaine de mètres.

De leur côté, les journalistes, plutôt goguenards, avaient comme premier souci, en débarquant à Valensole, d'interroger l'un après l'autre, ou ensemble, le témoin et le commandant Oliva, en espérant trouver dans leurs déclarations contradictoires, matière à développer la thèse du témoin d'OVNI affabulateur et porté sur le pastis et la galéjade. Or, il se trouve que, devant les journalistes, Oliva ne mettait aucunement en doute la véracité des détails fournis par M***, ce qu'il eut pu faire s'il avait jugé mauvaises les conditions de vision de la scène par le témoin. Mais il avait apparemment une bonne raison (que bien peu d'ufologues connaissent) de ne pas les juger mauvaises : dès les premiers jours de l'affaire, en effet, Oliva avait appris confidentiellement, de la bouche même du témoin, que ce

dernier n'avait pas tout dit dans sa déposition officielle, et en particulier, qu'il s'était approché des êtres suffisamment près pour pouvoir affirmer que ceux-ci n'étaient pas humains. Mais comme ce détail n'était pas contenu dans la première déposition signée faite par M***, Oliva ne pouvait évidemment pas en faire état officiellement, et c'est seulement plus tard qu'il le révéla - en y faisant très discrètement allusion - à de rares personnes comme Aimé Michel, puis, longtemps après, moi-même. Mais la chose resta en revanche ignorée de tous les correspondants de presse comme de l'immense majorité des enquêteurs privés, tel que Me Chautard, magistrat, venu enquêter sur place le 6 septembre pour le compte du GEPA, à titre personnel et non officiel, quelque temps après que M*** eût signé sa seconde déposition qui contredisait sur certains points la première. Dans cette seconde déposition, M*** s'est d'ailleurs expliqué sur les raisons de son refus de fournir d'emblée, sous serment, sa version complète des faits : « Le 2 juillet, écrivit-il, je n'ai pas révélé (dans ma première déposition) tout ce que j'avais vu, car c'était tellement extraordinaire que j'ai eu peur que l'on me prenne pour un fou et que l'on me fasse enfermer. Je me suis rendu compte que je n'avais pas affaire à des hommes ».

Les journalistes ignoraient cela à l'époque ; et les plus sceptiques d'entre eux, faisant valoir la distance de 80 m entre le « clapier » (où se serait prétenduement tenu le témoin) et l'engin, et les mauvaises conditions de vision de ce dernier à travers le rideau d'arbustes, invoquaient un hélicoptère de l'Armée qui se serait posé au sol au cours de manœuvres, pour rendre compte de l'observation de M*** et de sa méprise. Ce à quoi M*** répondait qu'il était capable de reconnaître un hélicoptère, que l'engin qu'il avait vu ne possédait ni rotor, ni pales, et n'en était pas un. Au demeurant, l'Armée, questionnée par la gendarmerie, démentit quelques jours plus tard la thèse de l'hélicoptère. Ce qui n'empêcha pas **Le Monde,** dans son numéro du 5 juillet, de présenter avec son « objectivité » habituelle, cette thèse comme fournissant probablement l'explication des faits...

Dès le samedi 3 juillet, M*** et sa famille, fuyant la meute des journalistes quittaient Valensole pour se rendre chez une proche parente, à Giens, sur la Côte d'Azur. C'est là (!) que le reporter d'**Europe I** réussit à retrouver M*** pour l'interroger sur les ondes, ce qui fut pour le témoin l'occasion de raconter une nième fois sa version (tronquée) des faits. Selon le témoignage de Mme M***, qui rapporta ce détail à Me Chautard, c'est à son retour de Giens que M***, n'y tenant plus, éclata en sanglots, le soir chez lui, et se « défoula » enfin en donnant, devant sa femme et ses enfants - qui l'ignoraient toujours - l'exacte relation des faits. Les journalistes n'en eurent pas connaissance, mais les gendarmes, qui étaient en confiance avec le témoin ne tardèrent pas à l'apprendre.

La plupart de ces informations, dont beaucoup étaient inédites, me furent rapportées vers le milieu d'août 1965 par mon ami Aimé Michel, qui venait de se rendre à Valensole les 7 et 8 août. Michel avait été averti, par son frère Gustave (qui servait alors comme gendarme sous les ordres de Valnet, et avait à ce titre participé à la seconde phase de l'enquête officielle), que M*** n'avait pas tout dit dans sa première déposition signée, mais que, dès les premiers jours, il en avait raconté plus à son père ainsi qu'au commandant de gendarmerie Oliva. Michel avait découvert, en arrivant sur les lieux, que les gendarmes de Valensole étaient parfaitement au courant, par M*** lui-même, de la version complète des faits, que lui, Michel, ignorait encore. Et, en tant que frère d'un des gendarmes, il avait obtenu sans peine, de la bouche même du témoin et en présence d'Oliva, relation de cette version, plus d'une semaine avant que le témoin ne se décide à la fournir sous serment, par écrit, devant Valnet. Michel s'était efforcé de convaincre M*** (qui n'avait pas vaincu sa crainte d'être interné en hôpital psychiatrique s'il racontait tout par écrit) de faire une seconde déposition officielle. Et le père de M***, ancien combattant de la guerre 1914-1918, avait abondé dans le même sens, arguant du devoir patriotique de ne rien cacher à l'autorité militaire, et faisant valoir aussi que son fils ne s'en trouverait que mieux, s'il se mettait en paix avec sa conscience.

Finalement, M*** céda le 18 août, date du second rapport de gendarmerie, au terme d'un interrogatoire de 8 heures par le capitaine Valnet, revenu de Digne à cet effet.

Résumons-nous : ni les journalistes, ni les enquê-

teurs privés ne pouvaient savoir, en venant enquêter sur place dès que l'affaire fut ébruitée et au cours des jours suivants, que M*** en avait vu beaucoup plus qu'il ne le disait, ni qu'il avait fait part confidentiellement, juste après son observation et le lendemain, de certains détails ne laissant aucun doute sur l'anormalité des personnages de l'OVNI, à son père comme au commandant de gendarmerie Oliva. Du fait de ses liens étroits de parenté avec l'un des gendarmes chargés de l'enquête, du fait aussi de sa qualité de Bas-Alpin, Aimé Michel avait pu obtenir ces informations, et apprendre également, de la bouche même du témoin et en présence d'Oliva, qui la connaissait déjà, la version complète du récit de M***, qui allait faire ultérieurement l'objet d'un second rapport de gendarmerie. Ainsi s'effondre la thèse suivant laquelle l'histoire des petits pilotes non humains aurait été inventée après coup par M*** sous l'influence de ses conversations avec les ufologues venus enquêter sur place. Pour ceux qui en douteraient encore, et qui feraient valoir que tout cela ne repose en somme que sur un seul témognage : celui d'Aimé Michel, je rappellerai que, dès le premier et le second jour, non seulement le cafetier et les habitants de Valensole, mais **tous** les journalistes, savaient indubitablement que les êtres vus par M*** près de l'engin étaient de véritables **nains** ayant la tête et les mains à l'air - même s'ils n'avaient pas obtenu de détails sur la morphologie cranienne et faciale de ces êtres. Or, des nains à tête nue, de la taille et de la corpulence d'un enfant de 8 ans, ne pilotent pas habituellement un hélicoptère !

Aimé Michel publia certaines données de son enquête dans la **Flying Saucer Review** (nov. déc. 1965). L'article fut repris peu après par le Bulletin du GEPA (**Phénomènes Spatiaux,** mars 1966). Auparavant, ce même bulletin avait publié, dans son numéro du 3me trimestre 1965, une excellente enquête faite le 6 décembre par Me Chautard, qui présentait la version complète des faits en insistant sur la bonne foi et l'honnêteté du témoin et des membres de sa famille. Puis une seconde enquête d'Aimé Michel fut publiée trois ans plus tard, datant de 1967 (**Flying Saucer Review,** janv. févr. 1968) ; l'auteur y fait surtout état des suites psychologiques de l'incident sur le témoin. Je me suis rendu pour ma part à Valensole et à l'Olivol à de très nombreuses reprises au cours des années suivantes, et jusqu'à ce jour ; grâce en particulier à la collaboration de techniciens de l'Observatoire de Haute-Provence habitant Valensole ou dans la région, j'ai pu mener certaines enquêtes personnelles et obtenir des renseignements de première main, en particulier auprès du commandant Oliva avec qui j'ai longuement parlé. Mais ce fut seulement au cours de l'hiver 1973-1974, que le grand public fut véritablement informé, à l'échelle nationale, de la teneur du second rapport de gendarmerie, grâce aux émissions de Jean-Claude Bourret sur **France-Inter** (interviews du lieutenant-colonel Valnet, de Me Chautard et de Maurice M*** luimême).

En résumé : l'affaire de Valensole n'est pas devenue un cas ufologique par le biais d'un « enseignement » donné au témoin après les faits, qui aurait entraîné ce dernier à broder sur ceuxci ; ni par le biais de la rumeur embellissante, comme pour d'autres rapports montés en épingle par les « nouveaux ufologues ». Elle l'a été d'emblée, et les media n'ont été informés complètement que beaucoup plus tard.

Les faits allégués et les constatations sur place

Il est temps maintenant de donner les principaux détails du témoignage complet de Maurice M***, de décrire les marques au sol dans son champ, et de rappeler les implications que cette affaire eut sur l'état physiologique et psychologique du témoin.

Dernière semaine de juin

Maurice M*** et son père rapportent qu'en arrivant le matin à l'Olivol pour travailler dans leur champ (c'est l'époque de la floraison), ils ont constaté à plusieurs reprises certains dégâts causés aux plants de lavandin, comme si des personnes indélicates avaient cassé et emporté des pousses.

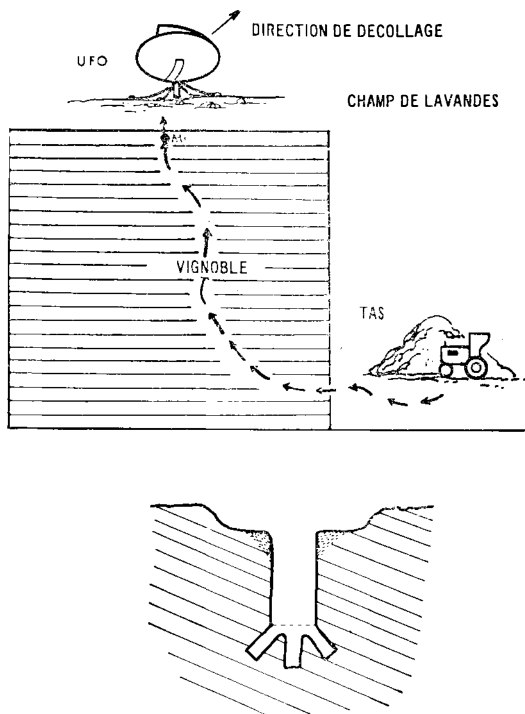
1er juillet au matin

L'observation débute vers 5 h 45 par un sifflement strident qui évoque un peu le grincement d'une scie à métaux. Ce sifflement provient de la direction du champ de lavandins. Le témoin, qui, quelques minutes avant, binait ce champ, faisait alors une pose derrière le « clapier », près de son tracteur arrêté là, et il allait allumer une cigarette. Regardant à travers le rideau d'arbustes, vers son

champ, il aperçoit dans celui-ci, à 80 m au moins, ce qu'il a imaginé être d'abord un hélicoptère et qu'il croit maintenant être une Dauphine Renault, car cela en avait l'arrondi, et à peu près les dimensions. Il s'avance face au sud vers le rideau d'arbustes à travers la petite vigne, en se baissant pour n'être pas aperçu des occupants de la « voiture » qu'il soupçonne d'être à l'origine des déprédations dans son champ commises les nuits précédentes, et les prendre « la main dans le sac ». Arrivé aux arbustes en bordure de son champ, il jouit d'une vue dégagée et découvre qu'il ne s'agit pas d'une voiture - ni d'un hélicoptère - mais d'un curieux engin ovoïde semblable à une grosse araignée posée sur ses pattes, avec deux êtres accroupis à côté. Poussé par la curiosité et bravant son appréhension - car M*** se pose déjà des questions et il éprouve quelque crainte devant cette scène qu'il commence à ne pas comprendre - il franchit alors la ligne du rideau d'arbustes et avance à découvert dans son champ de lavandins, vers la « chose » dont il est encore éloigné de quelques dizaines de mètres. Les êtres sont petits, et se font vis-à-vis. Ils semblent examiner au sol un plant de lavandin. A mesure que M*** se rapproche, il distingue mieux leur apparence, détaille leur crâne énorme et visage non humain de celui qui lui fait face. Il comprend déjà que ce ne sont pas des hommes. Lorsque M*** n'en est plus qu'à quelques mètres (5 ou 6 m, selon les déclarations du témoin), l'être qui lui fait face l'aperçoit (ou fait semblant de ne l'apercevoir qu'à ce moment-là), et tout se passe comme s'il faisait signe à l'autre qui lui tourne le dos, car ce dernier se retourne et tous deux se redressent. En même temps, celui qui lui tournait le dos pointe, de sa main droite, dans sa direction, une sorte de « tube » qu'il a pris dans un étui sur son côté droit.

A partir de cet instant, M*** se sent immobilisé et ne peut faire un geste, bien qu'il ne se sente, ni engourdi, ni contracté. Son appréhension, paradoxalement, a disparu. Il voit l'être remettre, de sa main droite, le « tube » ayant provoqué son immobilisation, dans un second étui plus petit, qu'il porte à gauche. Alors, les êtres restent « quelques minutes » à discuter entre eux en émettant des « gargouillements » dont le témoin ne sait trop s'ils sortent de ce qui leur sert de bouche et qui est réduit à un petit trou. Leurs yeux mo-

Plan schématique montrant le trajet suivi par le témoin en direction de l'OVNI et coupe verticale sur la trace laissée au milieu des plants de lavandin (Doc GEPA).



queurs, remuent, mais leur regard n'est pas méchant, au contraire. M*** ressent, sans pouvoir ou vouloir préciser comment, que ces êtres sont « bienveillants » et n'ont que de bonnes intentions envers les hommes. Puis, avec agilité, en s'aidant d'une main, puis de l'autre, les êtres rentrent dans leur engin par une porte latérale à glissière qui se referme « automatiquement » de bas en haut, et apparaissent derrière un dôme transparent qui surmonte l'engin. Ils font face au témoin. Un bruit sourd résonne alors, durant 2 à 3 secondes. L'appareil se soulève d'un mètre environ, doucement, libérant du sol une sorte de « pivot » central vertical, d'apparence métallique, fixé sous l'engin, qui se trouvait enfoncé dans la terre. Simultanément, les béquilles, au nombre de six, se mettent à tourner autour de ce pivot dans le sens des aiguilles d'une montre, sans fumée ni poussière soulevée. L'appareil part alors brusquement, en oblique dans le ciel, dans la direction de Manosque, vers l'ouest-sud-ouest, c'est-à-dire vers la droite, pour le témoin qui regarde la scène le dos au nord. M*** voit ainsi s'éloigner de lui, à reculons, les

êtres dont le visage est tourné vers lui derrière le dôme transparent. L'engin prend immédiatement une vitesse considérable, « supérieure à celle d'un avion à réaction ». M*** le suit des yeux pendant 30 m, selon son estimation, puis tout se passe comme si la « chose » disparaissait sur place - ce que le témoin n'arrive pas à comprendre. Il n'y a plus rien dans le ciel, même au loin.

Alors M***, qui, une fois « paralysé » par les êtres, avait perdu toute appréhension face à eux, éprouve brusquement l'une des plus fortes angoisses de sa vie en constatant qu'il demeure « paralysé » lors même qu'ils sont partis avec leur engin. Il reste debout sans pouvoir remuer, et il se demande s'il ne va pas mourir sur place dans cette position. Au bout d'un quart d'heure environ, selon ce qu'il prétend (2), il commence à pouvoir bouger les mains, puis les membres et le corps. Soulagé, il retourne alors vers son tracteur resté près du « clapier », non sans avoir, au préalable, examiné de plus près les marques au sol laissées par l'engin

On remarquera que la scène décrite comporte trois phases bien distinctes (que j'ai isolées en trois paragraphes) : l'approche du témoin en possession de toutes ses facultés, et qui éprouve une appréhension bien légitime face à l'inconnu ; la « paralysie » du témoin face aux êtres qui viennent de la provoquer artificiellement, associée à l'absence de toute angoisse ; la brutale détresse du témoin qui ne recouvre pas immédiatement l'usage de ses membres une fois les êtres partis.

Description de l'engin

Une coque ovoïde de la forme d'un ballon de rugby, de 2,50 m de haut et de 3 à 4 m de long, de couleur mate, gris-bleuté (?). Cette coque est surmontée d'un dôme transparent, elle possède une ouverture latérale rectangulaire plus haute que large. L'engin repose sur 6 béquilles obliques disposées radialement autour de leur point de fixation sous l'objet ; de ce point part également, vers le bas, un « pivot » central d'apparence métallique. Le fond de l'engin est ainsi surélevé de plus d'un demi-mètre au dessus du niveau du sol. La forme évoque effectivement une grosse araignée ventrue.

Description des êtres

La morphologie du corps est humaine, mais la taille et la corpulence sont celles d'un enfant de 8 ans. (Cette taille est en moyenne de 1,20 m, alors que M*** a plusieurs fois précisé que la taille des êtres ne dépassait pas 1 m, ou 1,10 m. Nous ne chicanerons pas là-dessus !) La tête et les mains sont nues, ce qui permet de distinguer la peau, lisse et blanche, sans système pileux.

Le crâne, complètement chauve, est énorme comparativement au corps, « gros comme un potiron ». trois fois plus volumineux qu'un crâne d'homme adulte. L'expression du visage est **humaine :** le témoin est apte à reconnaître la bienveillance (?) qui en émane, selon lui ; mais ce visage **n'est pas** celui d'un être humain : si les oreilles - plutôt grandes - et les yeux, ressemblent aux nôtres, les sourcils en revanche sont absents, la bouche est réduite à un petit trou rond, et le menton est complètement atrophié. L'aspect de ce visage est laid, selon les canons du témoin. La carrure est à peine plus large que cette tête énorme, qui rentre dans les épaules - le cou étant presque inexistant.

Le vêtement est une sorte de combinaison gris-vert, apparemment d'une seule pièce. Au côté gauche du corps, une sorte d'étui. Au côté droit, un étui plus volumineux.

Description des marques au sol

Selon ce que M*** déclara, le sol, à l'endroit de l'atterrissage, était détrempé, boueux, juste après le départ de l'engin ; et à l'emplacement du « pivot » central qui s'était enfoncé dans la terre, on remarquait un trou. Lorsque la gendarmerie se transporta sur les lieux le lendemain, elle constata qu'à l'endroit de l'atterrissage allégué, la terre était devenue claire et très dure (quoique non vitrifiée), alors qu'elle est, partout ailleurs dans le champ, de couleur brun-ocre, et friable ou grasse selon que le temps est sec, ou qu'il pleut. On observait une cuvette en forme de bol peu profond, de 1,20 m de diamètre, au centre de laquelle était creusé un trou cylindrique vertical parfaitement régulier, géométrique, aux parois lisses comme découpées avec un trépan ; ce trou me-

2. D'autres fois, M***, qui se coupe sur ce point, dira 20 min., voire une demi-heure. Ce « flou » dans l'estimation de la durée à cet endroit du récit, n'est pas sans renforcer les doutes que l'on peut éprouver quant à la brièveté du « contact » entre le témoin et les êtres, ainsi que nous le verrons plus loin.

surait 18 cm de diamètre et une quarantaine de centimètres de profondeur. Selon un instituteur de Manosque qui prétend avoir été l'un des premiers à visiter les lieux (dès le 1er juillet au soir (?), une fois l'affaire ébruitée dans le bourg), et que cite **Phénomènes Spatiaux** sans en révéler l'identité dans son numéro de mars 1966, du fond de ce trou cylindrique (et non pas tronconique, comme certains ont dit par erreur) partaient en oblique vers le bas, à 120° l'un de l'autre, trois trous plus petits de faible longueur ; ces détails ne m'ont pas été confirmés par Oliva. Les gendarmes notèrent en outre 4 sillons peu profonds, à angle droit, qui partaient du trou central en dessinant sur le sol une croix dépassant la circonférence du bol ; ces sillons mesuraient 8 cm de large et 1 m de long, à partir du trou central. Il est à noter que ce dernier correspondait à l'emplacement d'un plant de lavandin qui avait disparu.

Selon les résultats d'une analyse chimique de la terre prélevée par des enquêteurs du GEPA, peu après l'atterrissage, sur la zone de celui-ci et à 20 ou 30 m de cette zone, la terre blanchie à l'endroit de l'atterrissage présentait une teneur en calcium (18 %) excédant de façon significative celle de la terre témoin (non mesurable). L'article qui rapporte ce fait, ne précise pas sous quelle forme le calcium a été décelé et mesuré. Il pourrait s'agir du calcium ionisé (à l'état de sels solubles), car normalement, toute terre - par exemple, une terre argileuse teintée d'oxydes de fer et d'alumine comme celle de l'Olivol - contient du calcium sous forme liée, dans l'humus et les petits cailloux.

Dans les jours qui suivirent le 1er juillet, les marques au sol furent piétinées par la foule des curieux venus visiter les lieux, et elles furent vite abîmées, ce qui eut le don, on s'en doute, d'excéder le propriétaire du champ ! Lorsque l'affaire se fut un peu tassée, M*** tenta de combler la dépression, qui continuait de s'affaisser un peu, puis il laboura toute la zone et y replanta, par deux fois, du lavandin fin 1965, mais les plants refusèrent à chaque fois de « prendre », et il n'insista plus. D'où la légende, répandue par nombre d'ufologues, suivant laquelle le lavandin aurait refusé de pousser en cet endroit pendant plusieurs années de suite. En réalité, dès 1966 ou 1967, il semble que le sol redevint progressivement fertile, et que la lavande aurait pu à nouveau y croître, car l'herbe y poussa, séparée en touffes à l'endroit des plants de lavandin absents, par le passage du « griffon » entre ces plants pour nettoyer la terre. On reconnaissait, à ce détail, les lieux jusqu'à ce que le champ entier soit labouré en 1969, et semé de blé noir.

Le témoin se trouve à l'endroit même de l'atterrissage allégué, là où le lavandin refusa de croître malgré les efforts du cultivateur (Doc. FSR).



Lorsqu'Aimé Michel se rendit dans la région un mois après l'atterrissage, M*** lui fit constater, ainsi qu'aux gendarmes, qu'à la verticale de la trajectoire alléguée de l'envol de l'engin, les plants de lavandin, comme calcinés, mais non brûlés, s'effritaient sur une cinquantaine de mètres à partir de la zone d'atterrissage (39 rangées de plants, distantes de 1,30 m). J'aurais personnellement tendance à croire que cette distance de 50 m correspond à celle de la disparition sur place de l'engin en vol (estimée par M*** à 30 m seulement), car un parcours de 30 m semble un peu insuffisant pour permettre au témoin d'avoir pris conscience, comme il l'a dit, de l'énorme vitesse prise après le démarrage. Certains auteurs, comme Aimé Michel, ont supposé que l'engin avait pu produire des traces sur la végétation alors qu'il n'était plus visible. Non seulement cette hypothèse (improuvable) n'est pas nécessaire, mais elle rend moins bien compte de l'estimation de grande vitesse, que l'hypothèse adverse. Selon Me Chautard, venu sur les lieux un peu plus tard, certains de ces plants desséchés « reprirent » ensuite, devenant même plus beaux et plus hauts que la moyenne des autres ; mais il restait, sur ces plants des tiges fanées.

Effets physiologiques et psychologiques sur le témoin.

Très fortement commotionné dans les heures ayant suivi l'atterrissage, M*** ne ressentit toutefois rien de particulier au cours des trois jours suivants. Mais, dès le quatrième jour, il fut saisi par une irrésistible somnolence : il aurait dormi 24 heures par jour si sa femme et son père ne l'avaient réveillé pour qu'il prenne ses repas. Ce sommeil était profond et « agréable », donnant à M*** une impression de bien-être. Simultanément, apparut un léger trouble psycho-moteur sous la forme d'un faible tremblement des mains. Lorsqu'Aimé Michel se rendit à Valensole le 7 août, M*** dormait encore 14 à 15 heures par jour (!), et ses mains tremblaient toujours un peu. A part cela, il se trouvait dans «une forme parfaite». Cette somnolence dura quelques mois. Puis tout revint dans l'ordre.

Avant les événements, M*** s'était toujours bien porté, et chacun à Valensole s'accordait à le considérer comme un homme sobre et équilibré, plutôt jovial, « sans histoire ». Aucun problème familial ou professionnel, pas de besoin d'argent. Aucune dépression nerveuse, aucun trouble psychiatrique. Ces choses-là se savent, dans un bourg de 2000 habitants. En octobre 1965, Aimé Michel suggéra à M*** de se faire examiner par le Professeur Jouvet, neurophysiologiste de la Faculté de Lyon, spécialiste du sommeil. M***s'y refusa malgré les instances de Michel, car, dit-il, « déjà que les journalistes me traitent de fou, alors, s'ils savaient que je vais voir ce médecin, ils diraient que c'est une preuve ». Lorsque M*** quitta Valensole pour Giens, certains laissèrent courir le bruit qu'il était parti en maison de repos, à Digne (à moins que ce ne soit à Gap), et cette « information » ne put qu'apporter de l'eau au moulin de ceux qui le jugeaient un peu « dérangé », parmi les journalistes. Mais les habitants de Valensole qui connaissaient M*** ne mirent jamais en doute qu'il soit resté sain d'esprit : M*** n'avait quitté Valensole que pour échapper aux reporters et aux curieux qui ne cessaient de le harceler. En fait, M*** ne se soigna pas, parce qu'il n'était pas malade, et qu'il n'en ressentait aucun besoin. Toutes les enquêtes que j'ai pu faire depuis lors m'ont révélé que M*** est resté, après son aventure et jusqu'à ce jour, le même homme sobre et pondéré, « sans histoire », qu'il était avant. Il est bien considéré par ceux qui le connaissent, et qui s'accordent à dire qu'« il n'a pas inventé cette histoire » et qu'« il a sûrement vu quelque chose d'extraordinaire ». On me l'a répété cette année encore, dans le pays...

Cela dit, il ne faudrait pas croire qu'au plan psychologique, M*** n'a pas été profondément et durablement marqué par son **contact** avec les entités - j'emploie le mot contact à dessein, car enfin à divers indices, et bien que M*** se soit toujours refusé à le dire en clair aux ufologues, il apparaît assez évident qu'il peut être rangé dans la catégorie des « contactés », c'est-à-dire des témoins d'OVNI qui ont reçu un « message ».

Tout d'abord, M***, qui passait avant son aventure, comme je l'ai dit, pour un homme jovial, ouvert et enjoué, se referma sur lui-même ensuite. Son caractère changea. D'abord terrorisé à l'idée que pareille aventure pourrait lui arriver à nouveau, il cessa peu à peu d'éprouver de la crainte, mais ne retrouva pas pour autant sa jovialité, qui fit place à une certaine sérénité, comme s'il savait maintenant des choses l'obligeant à ne plus voir le monde tout à fait comme avant. A plusieurs reprises, il laissa filtrer certaines réflexions parfaitement révélatrices d'une « communication » entre les êtres de l'OVNI et lui. Par exemple, celle-ci, que me rapporta Aimé Michel : « Si ces êtres nous voulaient du mal, Monsieur, ils pourraient, avec leur engin, faire sauter tout le plateau de Valensole et même plus loin encore ». L'on raconte aussi que M*** a prétendu à plusieurs reprises être avisé à l'avance (par « télépathie » ?) de chaque nouveau retour (?) des Extra-terrestres sur le plateau. Ce type de comportement s'observe chez de nombreux « contactés ». Enfin, un apiculteur de St Michel l'Observatoire, qui était également, à l'époque, technicien à l'Observatoire de Haute-Provence, se rendit en mars 1969 chez M***, et, en l'absence de ce dernier, il eut la chance de recueillir des confidences fort intéressantes de son épouse, dont il me fit part aussitôt - cette conversation avec Mme M*** ayant eu lieu très librement entre « gens du pays ».

Cet apiculteur apprit ainsi que, depuis l'aventure arrivée à M*** ce dernier éprouvait un « sentiment religieux » à l'endroit des êtres de l'espace, et qu'il considérait l'endroit de son champ où ils avaient atterri comme leur propriété, au point qu'il avait fait promettre à sa femme et à ses

enfants de ne jamais vendre cette parcelle de terrain au cas où il mourrait. Mme M*** ajouta que, selon l'opinion de son mari, s'il y avait quelque chose dans la terre en cet endroit, que les Extraterrestres y auraient enfoncé, et qui empêcherait la lavande de pousser, cela ne regardait que les petits hommes de l'espace qui étaient venus là, et non pas les scientifiques de notre planète, qui n'avaient pas à s'en occuper **(sic).** Il est de fait que M*** se conduit apparemment, depuis plus de 10 ans, comme s'il voulait égarer les curieux ayant l'intention de localiser l'endroit exact de l'atterrissage : en octobre 1969, je me rendis à l'Olivol - une fois de plus - et y rencontrai le père de M***, en train de faire des brûlots des plants de lavadin qui venaient d'être arrachés en vue de préparer la terre aux semailles de blé noir ; j'engageai la conversation avec lui en me présentant comme un touriste vaguement au courant des faits, et lui demandai de me dire où l'atterrissage avait eu lieu exactement ; il me montra un endroit qui se trouvait à 50 m au moins de l'endroit réel ! Je le lui fis alors remarquer, et il se troubla, me tournant le dos brusquement, sans insister. Dans l'interview de M*** par Jean-Claude Bourret, en 1974, il déclara que « cette année seulement » - il s'agit bien de l'année 1974 - la lavande « a fini par pousser, 10 ans plus tard », ce qui est un mensonge bien propre à égarer les curieux et à les orienter vers les champs de lavande voisins, puisque depuis 1969, c'est du blé noir qui pousse dans le terrain ! Je vois d'ici les « nouveaux ufologues » jubiler de tenir ainsi la preuve que M*** ment. Mais je pense que nous tenons seulement la preuve que ce dernier désire préserver son champ des visites importunes.

Avant de clore ce chapitre, je voudrais mettre l'accent sur ce qui me paraît être une invraisemblance dans les déclarations de M*** relatives à son emploi du temps une fois l'engin parti, et la « paralysie » du témoin disparue. Il prétend qu'il se remit au travail dans son champ.

Il y serait resté entre une heure et une heure et demie avant de revenir à Valensole, monté sur son tracteur, vers les 9 h. Bien qu'après tout, la chose ne soit pas impossible, elle ne me semble guère s'accorder avec l'état de commotion dans lequel se trouvait le témoin lorsqu'il arriva, une heure plus tard, au café des Sports après être passé chez lui. Comment, dans cet état, M*** aurait-il eu le goût de travailler ? On peut se poser la question de savoir ce qui se passa réellement pendant ces 60 ou 90 minutes « en trop ».

Le contact entre M*** et les entités ne dura-t-il pas un temps beaucoup plus long que les quelques minutes alléguées par le témoin ? Ne fut-il pas rapté à bord de l'engin ? Si tel est le cas, s'en souvient-il seulement, et n'a-t-il pas fourni sa version des faits pour « boucher le trou », ne comprenant pas lui-même pourquoi - dans cette hypothèse - sa montre marquait près de 9 h lorsque l'engin s'envola, alors que la scène lui avait semblé durer seulement quelques minutes.

Ou bien, au contraire, se souvient-il d'une partie de cette scène qu'il n'a jamais voulu révéler aux gendarmes et aux enquêteurs privés, par crainte d'un discrédit définitif, et par respect « religieux » pour les humanoïdes ? Seul, M*** pourrait répondre à ces questions, et nous craignons qu'il n'y réponde jamais. Car c'est lui-même qui nous en a averti : questionné par Aimé Michel sur la question de savoir si vraiment, sa seconde version des faits - celle du second rapport de gendarmerie - était complète, M*** a fini par reconnaître, en tête à tête avec lui, qu'il n'avait pu se résoudre à dire certaines choses, même à son père, et qu'il ne les dirait jamais, fût-ce sur son lit de mort, à quiconque. Voilà qui confirme bien, et de façon définitive, que nous nous trouvons ici en présence d'un véritable **contact,** par opposition à une simple vision rapprochée.

Les « explications » réductionnistes, et leur réfutation

Le cas de Valensole se révèle difficile à « réduire » par ceux qui récusent l'existence des OVNI, en ce qu'ils ne peuvent évidemment invoquer, pour rendre compte de l'engin et des entités, aucun objet astronomique (Lune, planète, etc), aucun ballon-sonde, aucune chute de bolide ou retombée d'engin spatial, aucun phénomène météorologique enfin, tel que tornade, foudre en boule, etc. En pareil cas, nos « réductionnistes » en sont réduits à se rabattre sur une méthode apparemment infaillible dont s'était fait le champion l'astrophysicien américain feu le Dr Menzel célèbre pourfendeur de soucoupes volantes devant l'Eternel. Cette méthode consiste à **disjoindre** complètement les différents éléments

constitutifs de chaque affaire, et à trouver à chacun d'eux une explication **apparemment** plausible, aussi triviale que possible. La belle unité et la cohérence qui caractérisent les cas les mieux établis semble ainsi perdre toute consistence pour qui ne se donne pas la peine de passer au crible de la raison ces « explications » plausibles qui, en fait, ne le sont aucunement, et n'ont été avancées que pour les besoins de la cause, le plus souvent contre les faits eux-mêmes.

Pour « réduire » le cas de Valensole, D. Caudron a dû nécessairement suivre une telle démarche. Il a tout d'abord disjoint la question des petits humanoïdes (supposés inventés après coup, comme nous l'avons vu plus haut) de celle de l'objet. Puis il a disjoint également la question des traces au sol, de celle de l'objet - les « explications » proposées par Caudron pour rendre compte de celui-ci comme de celles-là, ayant d'ailleurs variés, comme je l'ai dit au début de cet article, à mesure que l'auteur développait sa réflexion.

J'ai déjà montré qu'il était impossible de disjoindre la question des humanoïdes de celle de l'engin posé au sol, et je n'y reviendrai pas. Il est donc illégitime de supposer, comme l'a fait Caudron aux « journées de Montluçon » de 1980, que le témoin n'aurait aperçu l'engin et ses occupants (supposés humains) que de fort loin, depuis le « clapier » et à travers le rideau d'arbustes ; et qu'il aurait « brodé » par la suite sur cette vision en faisant état bien plus tard des nains à grosse tête auxquels il aurait fini par croire sous l'influence des révélations des enquêteurs « soucoupistes » venus le questionner. En réalité, ou bien M*** a vu réellement, de très près, l'engin et ses occupants tels qu'il les a décrits ; ou bien il les a « rêvé » en vivant une scène illusoire sous l'effet d'un état relevant, au moins pour une part, de la pathologie et, dans ces deux cas, il est sincère. Ou bien au contraire, il a consciemment inventé cette scène, et il est malhonnête. La discussion ne peut porter que sur ces trois éventualités. Je voudrais cependant, avant d'entreprendre une telle discussion, avancer d'autres arguments contre la thèse de Caudron, pour n'y plus revenir.

Cette thèse peut se résumer ainsi : M***, qui se tenait près du « clapier » et qui fut alerté par un bruit semblant venir de la direction de son champ, derrière le rideau d'arbustes, aperçut en fait une simple voiture de tourisme arrêtée là ; et c'est à ce moment que, sous l'effet du soleil qui « tape dur » en Haute-Provence comme chacun le sait, il fut pris d'un « malaise », ses idées se brouillèrent, et il crut voir un engin spatial ! (On peut se demander pourquoi Caudron a pensé à une voiture de tourisme. La réponse est sans doute que, vue de loin, la chose y ressemblait un peu, comme M*** l'a dit lui-même. Ce n'eut pas été le cas d'un tracteur, par exemple). Lors des « journées de Montluçon », Caudron s'efforça de préciser, en termes de psychiatrie, la nature du « malaise » en question, et il fit part de ses réflexions au Dr Beaudouard (3), qui est médecin psychiatre et qui dira plus loin ce qu'il faut penser de ce genre de tentatives. Je me contenterai quant à moi de faire quelques remarques de bon sens, hors de tout contexte médical qui n'est pas ma spécialité.

Tout d'abord, il est certain que le soleil ne « tape » pas tellement fort à 6 h du matin, même en juillet par beau temps, sur le plateau de Valensole dont l'altitude est de 600 m. Si M*** a eu un « malaise », le soleil ne suffit donc pas à l'expliquer. D'autre part, il est parfaitement invraisemblables que des touristes - beaucoup moins matinaux en général que les cultivateurs - ne soient promenés de si bon matin sur le plateau, et surtout qu'ils aient eu l'idée d'engager leur voiture dans le chemin de terre mal carrossé qui mène à l'Olivol et qui est peu visible de la route, pour parcourir près de 1 km sur ce chemin et s'arrêter finalement en pleine nature. L'Olivol est devenu aujourd'hui une sorte de lieu de pélerinage pour un très petit nombre d'ufologues, mais l'on n'y rencontre toujours aucun touriste, fût-ce en période de vacances, j'en témoigne ! Allons plus loin : si, au lieu de touristes en voiture, on invoque un hélicoptère de l'Armée qui aurait atterri en plein champ au cours de manœuvres comme cela arrive parfois dans la région - et cette hypothèse fut effectivement retenue par de nombreux journalistes - on tombe sur une autre invraisemblance, tout aussi criante : un hélicoptère volant au-dessus du plateau - je l'ai constaté souvent - s'entend de fort loin, et on le voit arriver dans le ciel bien avant qu'il ne passe à la verticale ou qu'il atterrisse près de l'endroit où l'on se trouve. M*** aurait nécessairement été le témoin de

3. Il s'agit d'un pseudonyme, imposé par le fait qu'une étude psychologique plus approfondie du cas est en cours.

l'approche de l'objet et de son atterrissage (comme au demeurant les autres cultivateurs qui travaillaient à distance, sur le plateau, et qui n'auraient point manqué d'en faire état) ; il aurait identifié l'hélicoptère avant même qu'il se pose. Or, avant le sifflement qui alerta le témoin, celui-ci n'eut son attention attirée par aucun hélicoptère en vol, et il n'y avait pas, non plus, d'objet posé dans son champ. Je rappelle d'ailleurs que l'Armée démentit que des manœuvres aient eu lieu ce matin-là près de Valensole sur le plateau.

Venons-en maintenant aux marques sur le sol. Dans un premier temps, Caudron suggéra que ces marques avaient pu être faites par les touristes dont il est question plus haut. Cette explication est d'une totale invraisemblance. Non seulement, comme je l'ai dit, il n'y a pas de touristes se promenant à cet endroit-là à 6 h du matin (ni même plus tard), mais si, au lieu de touristes, on imagine de mauvais plaisants connaissant M*** et disireux de lui nuire en faisant des déprédations dans son champ, ces mauvais plaisants n'auraient pas choisi ce matin-là pour commettre leur forfait, puisqu'il se trouvait sur place, à moins de 100 m de distance, à côté de son tracteur bien visible près du « clapier » en terrain découvert ! En outre, comme ces touristes - ou ces mauvais plaisants - s'y seraient-ils pris pour imprimer en si peu de temps ces marques sophistiquées parfaitement géométriques, et creuser ce trou cylindrique dans le sol ? Apparemment, l'invraisemblance de cette « explication » apparut très vite à Caudron lui-même, car, aux « journées de Montluçon », la nouvelle thèse de notre ufophage était que le trou avait été creusé par la foudre au cours des jours précédents - thèse qui recueillit l'adhésion de J. Giraud. M*** aurait découvert les traces une fois la voiture des touristes repartie, ou l'hélicoptère envolé, après avoir recouvré ses esprits. Et, en toute bonne foi, il aurait fait le rapprochement entre l'atterrissage et ces traces. On voit ici à l'œuvre la mécanique réductionniste, consistant à disjoindre les différents éléments d'une affaire.

Pour étayer sa thèse, Caudron invoqua un long article de l'astronome Arago sur la foudre et ses effets, publié dans l'**Annuaire du Bureau des Longitudes** de 1838. A la page 324 de cet article, Arago cite le cas d'un orage qui eut lieu le 3 juillet 1725 en rase campagne ; la foudre était tombée sur un troupeau de moutons, tuant 5 bêtes et le berger. Aux pieds de celui-ci, on remarquait deux trous de 12 cm de diamètre et de 1 m de profondeur. Ces trous étaient cylindriques jusqu'à la profondeur d'un demi-mètre ; après, ils devenaient étroits ; et plus bas encore, chacun se bifurquait. Les analogies sont évidentes avec le trou observé à l'Olivol. D'autant que, plus loin, Arago cite d'autres cas de trous cylindriques creusés par la foudre dans le sol, les parois du cylindre étant cette fois vitrifiés, du fait qu'il s'agissait de terrains sablonneux et non de terre arable.

A première vue, l'explication des marques de l'Olivol par la foudre (qui eut, en outre, brûlé l'humus et donc, peut-être, rendu le sol temporairement infertile) est tentante, mais il convient toutefois de la passer au crible de la critique. Tout d'abord, on remarquera que, nulle part, Arago ne parle, dans son article, de parois complètement lisses, comme découpées au trépan. (A Marliens, où des trous dans le sol, probablement dus à la foudre, ont été découverts, sans, d'ailleurs qu'aucun OVNI ait été rapporté, les traces étaient beaucoup plus grossières qu'à Valensole). D'autre part, Arago ne cite à aucun moment la présence, autour de ces trous de foudre, d'excavations géométriques larges, en forme de bol, ni de sillons géométriques à angle droit partant de ces trous. Toutes structures qui évoquent bien plus une technologie artificielle que l'effet d'un agent naturel. D'autre part, la première chose à faire, si l'on invoque la foudre, c'est de se renseigner sur les conditions météorologiques ayant régné au cours des jours et des semaines qui précèdent les faits. Je savais, par les relevés météo de l'Observatoire de Haute-Provence, que le temps avait été clair, toutefois il y a plus de 20 km à vol d'oiseau entre St Michel l'Observatoire et Valensole, et les orages sont souvent localisés. Je me suis donc renseigné auprès de la Météorologie Nationale pour savoir le temps qu'il avait fait à Valensole avant le 1er juillet. La réponse put m'être donnée avec précision, car il existe à Valensole une station météo bénévole travaillant pour la Météorologie Nationale, j'appris ainsi que les derniers orages ayant éclaté à Valensole et dans les environs immédiats, remontaient aux 6, 7 et 8 juin ; il avait fait ensuite un temps splendide, jusqu'en juillet. Si les marques au sol de l'Olivol avaient été créées par la foudre, elles

auraient eu **trois semaines d'âge** lorsque les gendarmes les examinèrent, et l'on comprend mal pourquoi elles étaient si fraîches, sans effritement des parois du trou (qui n'étaient aucunement vitrifiées). On comprend encore mal comment M*** et son père, qui à l'époque travaillaient journellement dans leur champ (c'était le moment de la floraison), ne les auraient pas aperçues au cours de ces trois semaines, comme ils sûrent remarquer chaque matin les brins de lavandin qui, prétendirent-ils, étaient mystérieusement arrachés dans la nuit. Ou bien il faut admettre que M*** et son père auraient menti de connivence et monté toute l'affaire à partir de ces traces naturelles, mais bizarres.

Ainsi, les différents éléments de cette affaire **ne peuvent être disjoints.** Or, comme le montrera plus loin le Dr Beaudouard, le témoignage de M*** ne présente aucun caractère pathologique - autrement dit, il n'est pas le « fada » que d'aucuns, qui ne le connaissent pas, ont faussement prétendu (4). **Il reste donc apparemment deux possibilités et deux seulement :** ou bien M*** a honnêtement décrit ce qui s'est passé sous ses yeux, ou bien il a sciemment fabriqué, de connivence avec son père, toute l'affaire, en utilisant à l'appui de ses dires, les traces au sol que la foudre avait créées longtemps avant, et qu'il avait soigneusement sauvegardées de la destruction dans ce but, au besoin en les enjolivant pour leur conférer un aspect artificiel. Une telle éventualité doit être examinée de sang froid, car elle n'est pas, **a priori,** totalement invraisemblable. Nous sommes à la campagne, ne l'oublions pas. Des haines tenaces peuvent opposer sourdement deux familles de cultivateurs, sans que les voisins et les gendarmes soient forcément au courant. Il est peut-être vrai que des déprédations dues à une vengeance personnelle avaient été commises à l'Olivol dans le champ de M***, et l'on peut imaginer que, pour qu'elles cessent, M*** et son père, ne voulant pas accuser nommément leur auteur, aient eu l'idée de monter l'affaire - sans imaginer l'ampleur énorme qu'elle allait prendre - en inventant cette histoire d'Extra-terrestres qui allait nécessairement amener la maréchaussée à se transporter sur les lieux, interdisant du même coup toute nouvelle déprédation. Cela paraît tarabiscoté, mais ça l'est beaucoup moins que de faire appel à des touristes ou d'imaginer un « malaise » faisant prendre au témoin sain d'esprit, des vessies pour des lanternes. Ici, nous avons un mobile plausible.

Une telle thèse est-elle crédible, à la lumière de tous les faits que nous connaissons ? La réponse est non.

Certes, les simulateurs finissent par se pénétrer à ce point de leur récit imaginaire, qu'ils peuvent jouer le jeu assez longtemps sans se couper dans leur comportement. Ainsi, lorsque M*** retourna pour la première fois dans son champ de lavandins, dès le soir du 1er juillet, accompagné de ses enfants et de quelques rares curieux, sa fille voulut fouler au pied la zone de l'atterrissage, et son père l'en empêcha vivement, « des fois qu'il y aurait de la radioactivité » (sic) - je sais ce détail par un habitant de Valensole, proche parent du maire, qui assistait à la scène. Il est évident qu'un tel comportement ne prouve rien. Mais il est d'autres détails qui, eux, sont à mon avis déterminants, car M***, à l'époque, ne disposait pas des éléments lui permettant de les inventer, ou bien encore, il s'agit de faits matériels ne pouvant relever de la simulation.

Ainsi en est-il de la description des humanoïdes : ce n'est pas en lisant **Mystérieux Objets Célestes** ou les reportages de **Paris-Match** que M*** aurait pu trouver, à l'époque, les éléments de cette description. Il aurait donc inventé ce crâne énorme, cette bouche sans lèvres, ce menton atrophié, cette absence totale de système pileux, qui correspondent « très exactement à une extrapolation, dans le futur, de l'évolution de l'Homme » (Aimé Michel) ? Par quelle préscience ? Le sifflement à l'arrivée de l'engin, le bruit sourd à son départ (5), la disparition sur place dans le ciel, enfin, sont des caractéristiques rapportées ailleurs dans le monde, par certains autres témoins d'OVNI dont les observations ne furent divulguées en France auprès du grand public que postérieurement à l'affaire de Valensole. Comment M***, dont on sait qu'il ne s'intéressait pas à l'ufologie, en aurait-il eu connaissance ? La lavande qui se dessècha à la verticale de la trajectoire d'envol alléguée sur une distance de 50 m est un fait d'observation, et l'on imagine mal qu'un simulateur eut été

---

4. Il est bien connu que nombre de journalistes - parisiens entre autres - sont prêts de tenir pour « fada » tout méridional dont ils mettent en doute les allégations.
5. Ce sifflement et ce bruit sourd furent rapportés dans l'affaire de Soccoro (USA) en date du 24 avril 1964.

jusqu'à provoquer artificiellement ce dépérissement, **au demeurant passager,** par l'emploi **contrôlé** de quelque désherbant, plusieurs semaines après les faits, et alors qu'on ne lui demandait aucune « preuve » de ce genre : s'il est une chose à laquelle un paysan répugne de tout son être, c'est bien de détruire ses cultures ! Et si, malgré cela, M*** avait volontairement empoisonné ses plants de lavandin, on peut penser qu'il eut limité la longueur de la bande de terre rendue inculte à 30 m (distance alléguée de la disparition de l'objet dans le ciel) et non à 50 m ! On peut penser aussi qu'il eut attribué à l'engin 4 pieds et non 6, puisque 4 sillons partaient du trou central dans la terre.

D'autre part, l'irrésistible somnolence de M*** et le tremblement de ses mains, qui durèrent plusieurs mois, sont des faits ne pouvant relever d'une simulation : il est exclu que le témoin ait pu jouer la comédie si longtemps, devant ses proches comme devant tous ceux qui le rencontrèrent, sans jamais relâcher son attention ni cesser de somnoler et de trembler. Enfin, pourquoi un simulateur qui n'a jamais exploité son récit à des fins publicitaires ou commerciales, qui n'a cessé de fuir les curieux, voire de les égarer, et qui ne s'est confié - en partie - de ses sentiments intimes qu'à ses proches, se serait-il mis à éprouver un respect religieux à l'endroit d'Extra-terrestres qu'il n'aurait jamais vus et auxquels il ne croirait pas ? Au point de faire jurer à sa femme et à ses enfants de ne pas vendre son champ de l'Olivol s'il venait à mourir ?

Mais j'ai gardé l'un des éléments les plus importants pour la fin. Lorsqu'Aimé Michel se rendit à Valensole le 7 août, il interrogea plusieurs cultivateurs du bourg, et il en rencontra deux, MM. Aimé Magnan et André Neuvières, qui étaient occupés à distiller ; ces lavandiers lui dirent, en présence de tous leurs collègues qui travaillaient à la distillerie, que le 1er juillet au matin, ils se trouvaient eux-mêmes sur le plateau, à plusieurs centaines de mètres de l'Olivol, et **ils entendirent parfaitement le sifflement strident, un peu semblable à celui d'une scie circulaire, qui attirait au même moment, un peu avant 6 h, l'attention de M***, mais ne virent rien dans le ciel.** Ce sifflement **débuta brusquement** et **cessa pareillement,** sa durée fut estimée à 15 ou 20 secondes (ce que M*** n'avait pas précisé). Ces témoins furent formels : il ne s'agissait pas d'un bruit connu, et **aucun hélicoptère n'en était à l'origine.**

Voici donc l'un des éléments essentiels du témoignage de M*** confirmé indépendamment par des témoins qui se sont fait connaître, non seulement d'Aimé Michel, mais de leurs collègues lavandiers ; et dont on ne voit pas quel intérêt ils auraient eu à affabuler. Bien entendu, ceux dont l'idéologie s'oppose à toute prise en compte d'une possible réalité des OVNI ne seront pas convaincus pour autant de la véracité du témoignage de M*** mais rien, à vrai dire, ne sauraient les convaincre, sinon peut-être la capture d'un OVNI, et encore je n'en suis pas sûr ! Quant aux autres, qui cherchent à faire la part entre ce que **voit réellement** un témoin rapproché d'OVNI, et **ce qui pourrait être induit, hors de toute réalité, dans l'esprit de ce témoin** par l'OVNI ou ses occupants (dont on a pensé qu'ils nous feraient « du cinéma »), ils trouveront dans ce témoignage indépendant de MM. Magnan et Neuvières une indication fort précieuse : s'il y a eu du « cinéma » à l'Olivol - c'est-à-dire si M*** fut induit par le phénomène à « vivre » quelque scène illusoire - ce « cinéma » ne débuta sans doute pas avant que le témoin ait été mis hors d'état de bouger par le « tube » que braqua vers lui l'un des humanoïdes, et qui eut apparemment pour effet d'agir au niveau de la formation réticulaire, comme dans la suggestion hypnotique, ainsi qu'Aimé Michel le fit remarquer à l'époque en se fondant sur le fait que l'« arme » n'avait pu paralyser, ni les muscles, ni les nerfs du témoins, sinon celui-ci serait mort ! Avant que l'« arme » ne soit braquée, M***, rappelons-le, se comportait comme un homme en possession de tous ses moyens, qui se trouve confronté à une situation insolite : poussé par la curiosité, il n'en éprouvait pas moins une appréhension bien naturelle à s'approcher de l'engin inconnu et des petits êtres non humains. Et le fait que le sifflement qui l'avait alerté était bien réel, confirme de façon indépendante qu'il jugeait objectivement de la situation, et qu'il n'était pas - ou du moins, pas encore - suggestionné à « vivre » quelque scène illusoire induite artificiellement dans son esprit. Or, il commença de détailler l'apparence des humanoïdes dès qu'il les aperçut, c'est-à-dire bien avant que l'un d'eux ne braque vers lui l'« arme » paralysante. On peut en inférer

que **ces humanoïdes étaient eux aussi bien réels,** et qu'il ne les « rêva » pas à la façon dont, peut-être, il « rêva » sous l'effet d'une suggestion hypnotique durant la seconde phase de son « contact », lorsque toute crainte eut disparu de son esprit (6). C'est là un résultat qui me paraît être de la plus haute importance, en ce qu'il lève un coin de voile sur la frontière entre le « rêve » (éventuellement induit par l'OVNI) et la réalité dans les rencontres du 3e type : au moins dans certaines circonstances, **les humanoïdes décrits sont aussi réels que l'OVNI lui-même.**

Je voudrais, pour terminer, dire encore quelques mots au sujet des traces au sol. L'excès de calcium constaté à leur endroit s'explique à première vue assez bien, quelle que soit l'hypothèse faite sur l'origine de ces traces. Si celles-ci sont d'origine humaine, ou tout au moins si elles ont été enjolivées par M*** pour « faire plus vrai », on peut imaginer que ce dernier a tout simplement répandu sur le sol une couche d'engrais calciques ayant conféré au terrain sa couleur claire. Si les traces sont dues à la foudre, on peut supposer que, sous l'effet de l'arc électrique, les matières organiques de la terre arable ont été brûlées (d'où l'infertilité constatée) avec dégagement de CO_2 et donc augmentation de la teneur relative en Ca. Si enfin, comme nous le pensons, les traces ont été créées par l'OVNI, le même effet de calcination pourrait avoir été produit par un chauffage du sol en profondeur sous l'effet de courants de Foucault induits par le rayonnement électromagnétique de l'OVNI (principe du four à haute fréquence) ; un tel mécanisme a été proposé aux Etats-Unis, très postérieurement à l'affaire de Valensole, pour rendre compte de la brûlure des plantes par les racines, ainsi que du blanchiment et de l'infertilité de la terre à l'endroit de certains atterrissages d'OVNI. En fait, **seule la troisième hypothèse rend compte de tous les faits observés à l'Olivol :** s'il s'agissait d'engrais calciques, la fertilité du sol eut, en principe, été accrue, au lieu qu'elle fut diminuée ; et, s'il s'agissait de la foudre, il est douteux que la zone calcinée ait occupé une si grande surface autour du trou central. Au contraire, un chauffage du sol en profondeur à l'aplomb du corps de l'OVNI, rend compte **à la fois** de l'infertilité, et de l'étendue de la zone blanchie ; il permettrait en outre de comprendre pourquoi le terrain se trouvait détrempé, selon ce que M*** rapporta, juste après le départ de l'engin : en effet, on peut supposer que la haute température atteinte à l'intérieur du sol rendu conducteur par l'humidité profonde, ait pu provoquer un intense dégagement de vapeur d'eau vers la surface. Ce genre d'effet, M*** ne pouvait absolument pas l'inventer à partir de ses connaissances inexistantes en physique. S'il l'a décrit, sans d'ailleurs en comprendre le sens, c'est très probablement qu'il l'a effectivement observé. Ici encore, **les faits plaident avec une grande force en faveur de la véracité de son témoignage.**

* *
*

A l'issue de cette longue analyse, il est temps de conclure.

Je remarquerai tout d'abord que je n'ai apporté **aucune preuve directe** de l'existence de l'OVNI qui se posa à l'Olivol le 1er juillet 1965, et je vois d'ici le ricanement des sceptiques qui, pour « y croire », voudraient une telle preuve. Mais nous savons que le phénomène OVNI, qui est la manifestation d'une intelligence extérieure à l'Homme, est suffisamment élusif pour s'y refuser. En revanche, il est remarquable de constater que dans les cas les plus riches en informations comme celui de Valensole, ce phénomène OVNI nous laisse de nombreuses preuves **indirectes** de sa réalité, pour qui sait examiner et discuter avec esprit critique toutes les données disponibles, en les confrontant entre elles, ce qui permet d'éliminer l'une après l'autre les « explications » avancées par les réductionnistes, pour ne conserver que celle de l'engin inconnu et des entités non humaines. Je voudrais, à cette occasion, signaler ici l'amateurisme et la candeur - mais, est-ce de la candeur ? - des « nouveaux ufologues » qui croient établir leurs idées préconçues en se bornant à harasser de questions tous les témoins et protagonistes (lorsqu'ils les retrouvent...) d'incidents survenus quinze ou vingt ans plus tôt. Bien entendu, il convient, aujourd'hui encore, de récolter tous les renseignements oraux disponibles, fût-ce après un siècle ! Mais il faut surtout se

6. En parlant ici de « rêve » et de suggestion hypnotique, j'utilise volontairement un langage simple et populaire, accessible au non-spécialiste de ces phénomènes. Dans son exposé qui fait suite à celui-ci, le Dr Beaudouard traitera du problème dans une formulation scientifiquement correcte.

La morphologie humanoïde : étape importante du développement de la vie sur une planète ? (2)

Dans le numéro précédent de la revue, nous avons présenté à nos lecteurs un résumé d'une communication faite par le professeur B.L. Umminger du département de Biologie de l'Université de Cincinnati. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler quelles sont ces idées avant de procéder à un examen plus détaillé de celles-ci.

Umminger tente, par l'utilisation de trois concepts biologiques (évolution convergente, équivalence écologique et évolution culturelle), d'expliquer la morphologie humanoïde des entités observées lors des RR3. Les deux premiers concepts peuvent se résumer simplement en disant que l'environnement exerce une influence prédominante sur l'évolution du phénotype des diverses espèces terrestres. Cette action se concrétise d'ailleurs par des adaptations au milieu de vie. Le troisième concept, quant à lui, exprime qu'une fois un certain stade technologique atteint, la morphologie ne se modifie plus. Le seul développement qui se réaliserait encore serait celui appartenant au domaine culturel (au sens large). Cette cassure du processus d'évolution normal trouverait sa raison d'être dans l'idée qu'une fois ce stade atteint, l'Homme (puisque c'est de lui dont nous nous préoccupons ici) renverserait le sens de cette influence ; il agirait lui-même sur son environnement et ne s'y adapterait plus. Le milieu de vie serait ainsi façonné suivant les désirs de l'Homme.

Mais en même temps, Umminger émet de sérieuses objections quant à l'application de ces concepts ailleurs que sur la Terre. Ces principales objections consistent en un doute très marqué pour l'existence d'une vie extra-terrestre. Subséquemment, il reste très dubitatif quant aux visites reçues par la Terre. Enfin, il précise bien ses intentions : « tout ce qui vient d'être dit ne sera valable que si l'extrapolation de ces concepts est possible à l'échelle cosmique ».

Comme on le voit, et ceci apparaît encore plus clairement dans l'article original du professeur B.L. Umminger, ce dernier n'est pas spécialement un « pro-OVNI ». Mais ici, une remarque s'impose ; il n'entre pas dans nos intentions de porter un jugement sur la position du prof. Umminger vis-à-vis des OVNI. Nous n'avons indiqué cette position que pour mieux situer tout ce qui sera dit plus loin. Notre but véritable est en fait de tenter d'examiner la possibilité d'utiliser les idées d'Umminger comme base de travail d'une étude approfondie de cet aspect important du phénomène OVNI que constitue l'existence d'entités à caractère humanoïde fréquemment rapportées lors des RR3. Pour procéder à cet examen, il nous faut commencer par envisager les limites et restrictions apportées par Umminger. Reprenons donc les principales objections mentionnées plus haut.

L'existence d'une vie extra-terrestre ne constitue, certes pas, une certitude sur le plan scientifique tout au moins. Mais force nous est de constater que depuis vingt ou trente ans, les conceptions en cette matière ont considérablement évolué. L'existence de l'Homme comme unique représentant de la Vie dans l'Univers est très contestée. Certes, aucune preuve scientifique n'existe mais on peut raisonnablement penser que nous ne sommes pas les seuls êtres intelligents dans l'Univers.

(suite de la page 16)

bien garder de les confondre avec la vérité : ces renseignements doivent être confrontés aux **documents d'époque,** qu'ils ne sauraient remplacer. Je ne sais si, aujourd'hui, MM. Magnan et Neuvières seraient prêts à confirmer qu'ils entendirent le sifflement strident qui préluda à l'observation de M***. Dans les cas longuement piétinés par la presse et les curieux, comme celui de Valensole, j'ai pu constater au long des années que le premier souci des protagonistes est qu'on les laisse enfin en paix. Ils sont souvent prêts à dire n'importe quoi dans ce but. Heureusement, les documents d'époque sont là. Et ce sont ces documents que nous avons utilisés pour faire la lumière sur ce qui se passa réellement à l'Olivol le 1er juillet 1965.

N'en déplaise aux sceptiques invétérés, l'ufologie n'est pas affaire de crédulité ou de croyance, mais de connaissance fondée sur une analyse rationnelle des données disponibles.

(à suivre)

Pierre Guérin.

Maître de recherche au CNRS

Paris, le 29 août 1980.

La seconde objection concerne les « visites » effectuées sur notre planète. Ici bien sûr, quiconque s'est intéressé sérieusement à la question des OVNI est convaincu de l'existence d'un phénomène réel, original et intelligent. Cette croyance n'est, hélas, pas suffisamment partagée par la communauté scientifique. Mais ceci nous éloigne de notre sujet. Un fait semble certain : la Terre est « visitée » (mais peut-être n'est-ce pas le terme le plus adéquat ? !).

Finalement, il nous reste à examiner la possibilité de l'extrapolation des trois concepts à l'échelle de l'Univers. Si l'on peut accepter facilement les deux premiers concepts, il en est plus difficilement pour le troisième : l'évolution culturelle. Que, placées dans des conditions semblables (où que ce soit dans l'Univers), des espèces atteignent des stades évolutifs donnant lieu à des morphologies voisines, nous n'y voyons pas d'obstacle majeur. Disons d'ailleurs que nous sommes franchement favorables à cette possibilité. Nous pouvons en effet logiquement estimer que les concepts et lois valables sur Terre le soient partout ailleurs dans l'Univers. Mais par contre, il nous est très difficile, pour ne pas dire impossible, de nous prononcer quant à l'extrapolation du troisième concept ; ce troisième concept est d'ailleurs le plus hypothétique de notre point de vue. Nous ne sommes même pas assurés de sa validité sur Terre et pour cause. Nous ignorons en effet les mécanismes précis qui influencent le phénotype d'une espèce. Il est donc impossible de dire comment une espèce, et l'espèce humaine en particulier, évoluera. Certains objecteront, que pourtant, l'Homme acquiert de plus en plus la domination de son environnement. Ceci est vrai mais il nous manque pourtant la dimension temporelle. Toute modification biologique exige des durées importantes. Alors, devons-nous patienter ou peut-on avancer dans la voie esquissée par Umminger malgré cet obstacle ?

A ce point de l'exposé, il est urgent de revenir à ce qui constituent notre matériel de base à savoir les rapports fournis par les nombreux témoins de RR3. Qu'indiquent ces rapports ? Globalement, il semble que les entités observées possèdent une morphologie humanoïde (mis à part quelques cas plus douteux sur lesquels il serait de toute façon intéressant de se pencher). Umminger trouve donc dans les données actuelles un argument de poids pour sa conception d'autant que ces entités sont associées à des engins surpassant de beaucoup notre propre technologie. Mais de nombreuses questions viennent à l'esprit. Sommes-nous assurés de la connaissance de tous les types de morphologies associées au phénomène OVNI ? De plus, si l'on accepte l'idée que toute technologie est le reflet des êtres qui l'on élaborée, comment résoudre le problème de la symétrie bilatérale de la forme humanoïde et la symétrie sphérique ou cylindrique des engins associés à ces RR3 ? Nous nous éloignons peut-être de notre véritable propos mais il n'est pas inutile d'examiner les prolongements éventuels de ce qui pourrait, le cas échéant, constituer une base de travail.

Finalement, que retenir de tout ce qui vient d'être dit ? D'abord, il est prématuré à nos yeux de vouloir se lancer dans des explications d'un aspect particulier d'un phénomène dont nous ignorons la véritable nature. Ensuite, même si certaines tentatives d'explications semblent englober un grand nombre de faits, il faut rester très prudent et principalement dans la méthode utilisée pour l'étude du phénomène OVNI. Appliquons la méthode scientifique qui, si elle est longue voire fastidieuse, n'en demeure pas moins la seule capable d'envisager le problème de façon sérieuse et, espérons-le, fructueuse. Un travail de compilation doit donc être réalisé ou peut-être pourra-t-on partir de certains travaux existants sur le sujet. Ensuite, une fois les grandes tendances dégagées, nous pourrons émettre des hypothèses et les tester à la lumière des faits. Et qui sait, la Biologie aura peut-être progressé dans une voie plus fructueuse encore dans le domaine qui nous occupe. Il est d'ailleurs très souhaitable, et nous terminerons ainsi, que de nombreux liens entre l'Ufologie et d'autres sciences soient établis et développés. En ce sens, l'article d'Umminger est particulièrement intéressant. Une coopération telle ne peut que profiter à toutes les sciences... à l'Ufologie aussi !

Pascal Deboodt.

Etude de différents aspects du phénomène OVNI (2)

A la fin de l'introduction, nous avons défini le domaine de la physique en ufologie. Des trois grandes branches de ce domaine, nous allons examiner en détail la deuxième : les effets physiques durables sur l'environnement ; c'est-à-dire les traces et les rejets et déchets des OVNI.

Ce choix offre plusieurs avantages :

1. nous restons sur la terre, dans notre milieu et nos lois scientifiques familiers ;
2. en général, les traces sont durables (jusqu'à plusieurs années). Souvent, n'importe qui peut aller les voir, les photographier, prélever des matériaux dans certains cas, refaire des analyses, se former une opinion, sinon une conviction ;
3. l'analyse de la lumière émise par les OVNI donnerait certes beaucoup de renseignements essentiels, mais qui se promène avec spectrophotomètre et polarimètre prêt à fonctionner quand un OVNI survole une région ! Au contraire, les traces restent disponibles et sont donc à peu près seules à fournir des données chiffrées et à permettre de remonter parfois avec certitude à la cause ;
4. les résultats obtenus sur les traces sont indépendants du témoignage humain. Ils sont l'objectivité des travaux de laboratoire et sont en général reproductibles. Ils possèdent donc une réelle valeur scientifique.

Les traces sont évidemment laissées par des OVNI qui ont atterri ou presque, car ces machines ont assez souvent l'habitude de planer sur place à quelques dizaines de centimètres du sol, tout en laissant des traces parfois très remarquables.

Statistique

Quelques données statistiques sur les atterrissages et quasi-atterrissages ne seront pas inutiles. En 1975, David Saunders estimait que les atterrissages représentaient 6 % de son fichier mondial de 45.000 observations, soit 2700. Cette même année, un autre chercheur américain, Ted Phillips avait constitué un fichier de 837 atterrissages ayant laissé des traces, soit un peu plus de 30 % des 2700 cas (1). On peut donc conclure que moins de 2 % des observations d'OVNI laissent des traces. Etant relativement si rares, ces traces n'en sont que plus importantes.

Le fichier de Ted Phillips est suffisamment étoffé pour pouvoir en tirer des renseignements statistiques valables. Un des plus remarquables est l'augmentation du nombre d'atterrissages avec traces à partir de 1964.

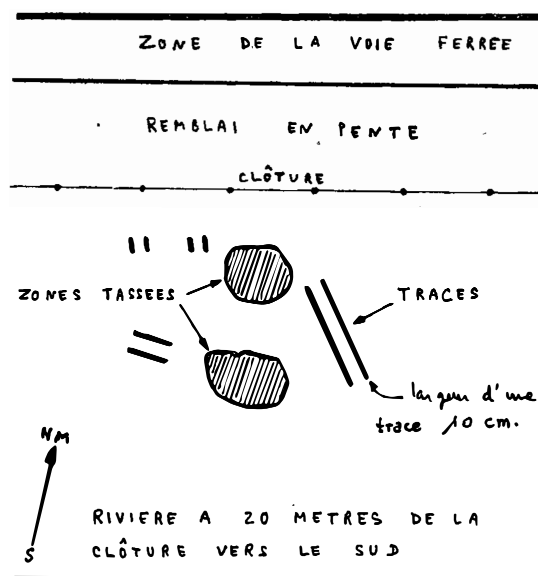
Auparavant, seule l'année 1954 en avait connu plus de 40. La moyenne annuelle des neuf années précédentes (1945-53) est de 4 à 5 et celle des neuf années suivantes (1955-63) est de 7 à 8. Alors, 1964 en apporte une vingtaine et les années suivantes une moyenne annuelle de 50 à 60 avec un record de 97 en 1973. Jusqu'à présent, on n'a pas proposé d'explication à cet accroissement un peu inquiétant. On peut cependant remarquer qu'il a suivi de près l'arrêt des explosions atomiques dans l'atmosphère, imposé par le traité de Moscou du 5 août 1963.

A l'intention de ceux qui s'occupent des aspects religieux de l'ufologie, je signale l'étrange phénomène que voici : La « Libre Belgique » a publié en 1978 (2) un tableau donnant les effectifs des 63 congrégations catholiques masculines comptant plus de 1000 membres pour les années 1962, 1964, 1966-67 et 1977. On constate que toutes ces congrégations ont vu leurs effectifs augmenter jusqu'en 1964 ; que pour 50 d'entre elles, cette année-là représente un maximum, 12 autres l'ayant atteint un ou deux ans plus tard, et que **toutes** (sauf une petite congrégation de l'Inde) ont perdu ensuite de plus en plus de membres. En 1977, cette perte atteignait couramment 20 à 25 % et même dans un cas plus de 40 % de l'effectif de 1964. Aucune explication valable n'a été donnée pour ce phénomène. Coïncidence ou corrélation ?

Les atterrissages sont très inégalement répartis dans l'année. Ils se produisent surtout en février-mars et septembre-octobre. Ils sont aussi inégalement répartis dans la journée. Il y a un maximum très net d'observations aux alentours de 21 heures (40 % des observations ont lieu entre 19 et 23 heures, dont 12 % vers 21 heures). Les minimas se situent à 8 et 13 heures et sont dix fois moins élevés que le maximum de 21 heures. On constate enfin que les traces principales, souvent circulaires, ont dans 60 % des cas un diamètre compris entre 1,50 et 4,50 m ; que dans une

1. MUFON 1975 Symposium Proceedings, 104 - III.
2. La Libre Belgique, 14 juin 1978, d'après « Missi » n° 412, 6, rue d'Auvergne, Lyon.

Plan schématique des traces découvertes par M. Saulnier à la Possonière le long de la voie ferrée (Doc. LDLN).



proportion de 50 à 60 %, l'OVNI a l'aspect général d'un disque, est observé à une distance inférieure à 30 m (en outre, un sur trois est observé vers 75 m) pendant une durée comprise entre 10 minutes et une heure (en outre, un sur quatre est observé pendant une à cinq minutes). Enfin, dans la moitié des cas, les observations sont faites par un témoin unique et dans l'autre moitié, par plusieurs.

Il ne faut naturellement pas conclure de ces chiffres que 50 à 60 % des OVNI présentent à la fois toutes ces caractéristiques et que les autres ne les présentent pas. En fait, chacune des caractéristiques est répartie aléatoirement sur l'ensemble des cas ; mais il n'en reste pas moins que beaucoup d'atterrissages sont observés de près, par plusieurs témoins et sont très correctement et complètement décrits.

Etudes de traces

Les traces laissées par les OVNI sont extrêmement variables. Elles vont d'un simple cercle de neige fondue à une altération profonde du sol et de la végétation dans une sphère de plusieurs mètres autour de l'engin. Bien entendu, les traces les plus simples sont les plus courantes, tandis que les autres sont rares ou exceptionnelles. Nous allons donc examiner un certain nombre de cas de complexité croissante.

Cas n° 1.

La Possonière (Maine-et-Loire), 9 février 1974 vers 16 h 30 (3).

Récit.
Un fermier retraité, Monsieur Saulnier, 67 ans, sort de chez lui, passe sous la voie du chemin de fer Angers-Nantes, entre dans son pré et en suit la clôture le long du talus du chemin de fer. Il découvre ainsi les traces.

Traces.
Sur une surface de 5 m de côté, il y a deux zones de contour irrégulier et d'un diamètre moyen d'environ 1,50 m où l'herbe est damée. Autour, on voit 4 groupes de traces où l'herbe est usée comme par le frottement de patins lourdement chargés. Chaque groupe est formé de deux bandes parallèles de 10 cm de largeur, écartées de 30 cm. Ils ont des orientations différentes. Deux d'entre eux ont 0,50 m de longueur, un a 1,50 m et le dernier 3,50 m. Il n'y a absolument rien d'autre. Quinze jours plus tard, lors d'une gelée blanche sur le pré, on a observé qu'il n'y avait pas de givres sur les traces.

Commentaires.
Ces traces sont bizarres, on ne voit pas très bien de quoi elle peuvent provenir. Elles pourraient avoir été faites de main d'homme, bien qu'on n'aperçoive pas dans quel but. D'autre part, le pré de Monsieur Saulnier occupe une langue de terre entre un bras de la Loire et le talus du chemin de fer. Il est entièrement clôturé et on y accède par une petite porte fermée à clé. Il est donc impossible qu'une machine terrestre ait pu être introduite dans le pré sans effraction. Seul un engin aérien a pu produire les traces constatées, mais l'OVNI éventuel n'a pas été aperçu.
La gelée blanche, par contre, n'a rien de mystérieux : le givre se forme plus facilement sur des parties aériennes exposées et peu conductrices de la chaleur (brins d'herbe) que sur des parties écrasées, en contact direct humide avec le sol et réchauffées par lui.

Cas n° 2.

Ngatea (Nouvelle Zélande), date non spécifiée (4).

Récit.
Un cultivateur, Bert G. O'Neil, avait aperçu de

3. Lumières dans la Nuit n° 142, 15-18 (1975) fév.
4. Flying Saucer Rev. Vol. 16 n° 2, 27-28 (1970) Mar.-Apr. & n° 3, 32 (1970) May-June.

loin, dans une partie peu fréquentée de son domaine, des plants de manuka (genre de myrte) plus hauts que les autres et qui semblaient tout blancs. Il se rendit sur place avec un autre témoin et ils découvrirent les traces.

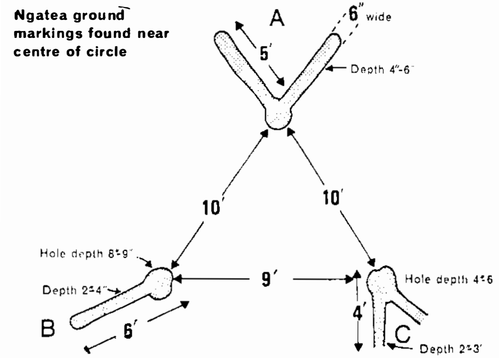
Traces.
Il y a d'abord un cercle de 17 m de diamètre où toutes les plantes sont mortes et d'un blanc argenté, alors qu'à l'extérieur du cercle, la végétation est luxuriante. Quelques plantes plus hautes, à l'extérieur du cercle, sont également mortes. (Ce sont elles qui ont attiré l'attention d'O'Neil). Au centre du cercle, il y a trois empreintes disposées aux sommets d'un triangle d'environ 3 m de côté. Leur surface totale est d'environ 100 dm^2 et leur profondeur moyenne de 10 à 15 cm. Bien que l'extérieur des tiges ne soit pas brûlé, l'intérieur est complètement carbonisé. On ne constate pas de radio-activité, sauf une très légère dans les plus grosses tiges. Par contre, plus rien ne pousse dans la terre du cercle ; plus exactement, les graines germent mais la plantule meurt dans les 48 heures.

Commentaires.
Une enquête a été faite par deux horticulteurs renommés, MM. Stuart-Menzies et Chidnall et aussi par le Groupe de recherches ufologiques de l'université d'Auckland. En ce qui concerne les plants de manuka, les deux horticulteurs estiment que l'intérieur des tiges a été déshydraté et décomposé de façon instantanée par la chaleur due à un flux d'ondes ultra-courtes. L'extérieur des tiges, qui a pu rayonner une partie de la chaleur produite, n'a pas atteint la température de décomposition et a été simplement desséché.

Par contre, l'opinion officielle est qu'il s'agit de l'effet de l'herbicide 245T qui aurait été répandu par avion ou hélicoptère. Il en est naturellement résulté une de ces querelles d'experts, habituelle en pareil cas. Monsieur O'Neil a vérifié qu'il n'y avait pas eu d'épandage aérien d'herbicide dans la région. En outre, ces plants desséchés sont les seuls dans les environs. On n'a d'ailleurs pas apporté la preuve qu'il s'agissait de 245T alors qu'il eût été facile de le faire : il suffisait de prélever de la terre du cercle et d'y rechercher la présence de l'herbicide.

Saluons au passage l'extraordinaire virtuosité du pilote de l'hélicoptère qui, non content de répandre son produit dans un cercle, trouve encore le moyen d'imprimer en son centre les trois grandes empreintes qu'on y a observées !

Relevé des traces visibles à l'intérieur du grand cercle (Doc. FSR).



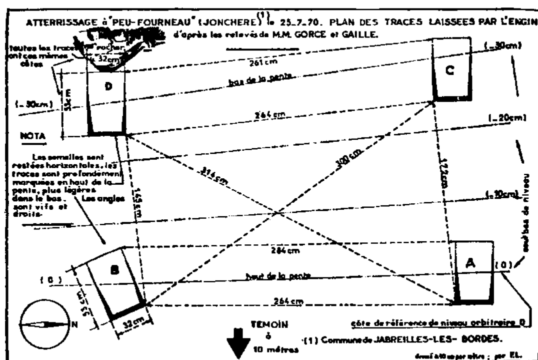
L'observation des deux horticulteurs est logique et vraisemblable alors que rien ne vient étayer l'hypothèse de l'herbicide. Enfin, nous connaissons la propension fâcheuse de toutes les instances plus ou moins officielles à noyer le poisson dès qu'il s'agit d'OVNI. Nous nous en tiendrons donc pour le moment à l'hypothèse des ondes ultra-courtes.

Voyons maintenant le cercle et les empreintes. Etant donné les grandes dimensions du cercle, il est probable que l'OVNI qui l'a causé était du type lenticulaire, c'est-à-dire une soucoupe classique. En admettant que son épaisseur soit égale au quart de son diamètre, son volume serait de 500 m^3. Si nous lui attribuons une densité apparente à celle d'un autorail ou d'un avion, soit 0,15 à 0,20, son poids pourrait atteindre 75 à 100 t.

D'autre part, les empreintes ont une surface totale au moins égale à 100 dm^2 et une profondeur moyenne de 10 à 15 cm. En se basant sur les données de la littérature et d'autres cas d'atterrissages tel que Socorro, on peut estimer le poids nécessaire pour imprimer les empreintes à 100 - 150 t. Les dimensions du cercle et des empreintes ne sont donc pas incohérentes et ceci renforce l'hypothèse d'un atterrissage d'OVNI.

Il ne semble pas qu'on ait prélevé de la terre à l'intérieur du cercle et c'est bien regrettable.

Relevé des empreintes laissées par l'objet aperçu à Jabreille-les-Bordes (Doc. LDLN).



Au moyen d'extractions par l'eau et par divers solvants organiques suivies d'analyses appropriées, on aurait pu vérifier si la stérilité du sol était due à la présence de 245 T ou à une autre cause. Peut-être cette cause aurait-elle même pu être élucidée.

Cas n° 3.
Jabreille-les-Bordes (Haute Vienne), 25 juillet 1970 à 17 h 30 (5).

Récit.

Un jeune homme de 16 ans et demi allait aux champignons quand il aperçut un dôme métallique entre les hautes fougères, à une quinzaine de mètres. Il écarte les fougères en avançant un peu et voit tout l'objet qui a la forme d'une lentille surmontée d'une tourelle avec un dôme sur lequel pointent trois antennes. Diamètre : 6 m, hauteur : 1,50 m pour la lentille et 1,50 m pour la tourelle. A ce moment, le témoin est aveuglé par une intense lumière jaune-orange sortant de trois hublots ou panneaux. Il est paralysé (il ne sait pas si c'est un effet de cette lumière ou de la peur). Le silence était complet. Après quelques minutes, l'objet s'élève lentement en rentrant ses 4 béquilles. Quand il atteint environ 100 m d'altitude, il fait un petit saut vertical et disparait en 3 ou 4 secondes derrière des montagnes. Le temps d'observation a été de 6 à 8 minutes.

Traces.

Un cercle où la végétation (bruyères, mousses, lichen) est endommagée et 4 empreintes profondes dans le sol dur et rocailleux. Les empreintes sont très nettes, comme coupées au couteau. La végétation est réduite en poudre, mais les racines sont intactes. On voit l'argile noire au fond de chaque empreinte et des pierres ont été enfoncées dans la terre. Le sol est très dur (les pas n'y laissent aucune trace). Cependant, les empreintes ont chacune 33 x 53 cm et 40 cm de profondeur. Le fond des empreintes est horizontal et plat. La charge nécessaire a été estimée à plusieurs douzaines de tonnes.

Commentaires.

L'enquête a été faite par deux délégués du groupement « Lumières dans la nuit » dont M. Fernand Lagarde, ufologue chevronné. Le cas serait simple et somme toute assez commun, n'était la profondeur anormale des empreintes. Les enquêteurs eux-mêmes ont été surpris du résultat de leur estimation et ils ont dit de la pression nécessaire qu'elle était « incroyable ». Et cependant, je trouve que cette estimation est vraiment un minimum.

L'OVNI ayant été vu de près, ses dimensions sont assez bien connues. Dans le cas favorable où il aurait été un ellipsoïde aplati plutôt qu'une lentille son volume est de l'ordre de 30 à 35 m^3 (contre 25 à 30 m^3 dans le cas d'une lentille). Avec un poids de 60 ou 80 tonnes, cela donnerait une densité apparente de 2 à 2,3, environ trois fois plus grande que celle des engins les plus massifs construits par l'homme : locomotive à vapeur ou char lourd Tigre Royal de la 2e guerre mondiale.

A titre de comparaison, lorsque James McCampbell étudie la propulsion dans un chapitre de son livre « Ufology », il se base sur un OVNI-type en forme de disque, de 10 m de diamètre sur deux de hauteur, et d'un poids de 30 tonnes. Cet objet a un volume de 157 m^3, ce qui fait une densité apparente de 0,19. Une densité dix ou douze fois plus élevée serait vraiment extraordinaire pour un engin volant, mais rien ne doit surprendre quand il s'agit d'OVNI et la remarquable efficacité de leur système de propulsion (ou de leur blindage inertiel) peut dispenser leurs constructeurs de rechercher une grande légèreté. Peut-être encore s'agissait-il d'un OVNI spécial que son équipement rendait plus massif que d'autres.

On peut évidemment mettre en doute les dimensions estimées par le témoin, mais cela ne mène pas très loin. En effet, un OVNI de la même forme, mais d'une densité apparente plus normale aurait un diamètre plus grand, par exemple, 10 ou 12 m. Mais alors, il n'est plus vraisemblable que cette

---

5. Mystérieuses soucoupes volantes, éd. Albatros ; pp. 61-74 MUFON 72 Conf. Proc., 50-53.

machine puisse reposer d'une façon quelque peu stable sur 4 béquilles dont les centres occupent les coins d'un rectangle de 3 x 2,25 m. En fait, la description du témoin et les traces sont cohérentes, à part la profondeur des empreintes. Ces considérations ne doivent pas nous détourner d'examiner très soigneusement ces empreintes. Bien que les apparences indiquent une authentique compression du sol, on aimerait en être sûr. Un carottage ou une coupe à la bêche, à cheval sur l'empreinte et le terrain intact, aurait été bienvenu. On aurait pu au moins mesurer la densité apparente du sol intact et du sol comprimé au fond de l'empreinte. Et cette végétation réduite en poudre, est-ce uniquement l'effet de la pression ou bien n'est-ce qu'une façon de parler ? On aimerait aussi avoir plus de détails sur le cercle où la végétation était endommagée et sur le genre de dommage qu'elle a subi.

On voit ainsi qu'un atterrissage apparemment très ordinaire peut poser des problèmes qui, pour le moment, sont insolubles. Cependant, une chose est sûre : il est inconcevable qu'on ait pu amener à cet endroit, et sans laisser de traces dans la végétation, le matériel important qui aurait été nécessaire pour faire de fausses empreintes. Le récit du jeune témoin et les renseignements qu'il a fournis aux enquêteurs peuvent donc être pris en considération. Il ne s'agit ni d'une mystification, ni d'une hallucination.

Cas n° 4.

Montréal (Canada), 6 janvier 1977 vers 1 h 15 (6).

Récit.

Madame Malbœuf était assise à sa fenêtre au rez-de-chaussée, attendant la fin d'une quinte de toux, quand elle vit atterrir un objet en forme de calotte ellipsoïde sur le toit plat d'un troisième étage, à une bonne trentaine de mètres d'elle, de l'autre côté de la rue. Une seconde plus tard, elle vit deux ufonautes d'environ deux mètres, vêtus de blanc et casqués, arriver au rebord du toit, examiner le sol, la rue et le ciel et retourner vers l'engin qui s'envola aussitôt. Le lendemain, elle raconta la chose à son fils qui atteignit la plate-forme au prix d'une véritable acrobatie et découvrit les traces dans la neige durcie.

Traces.

Sur une surface ovale d'un diamètre moyen d'environ 6 mètres, la neige durcie avait été fondue et s'était recongelée en glace. Contre cet ovale, il y en avait deux autres d'un diamètre moyen ne dépassant pas 2 mètres, également glacés. On voyait enfin quatre traces de pas partant du centre du grand ovale et se dirigeant vers le coin de la plate-forme. Les deux premières empreintes se détachaient en relief sur la glace ; les deux dernières étaient dans la neige durcie. Ces empreintes correspondaient à des enjambées normales et avaient environ 16 cm de longueur.

Commentaires.

Les enquêteurs d'UFO-Québec, MM. Leduc et Hoville, qui ont étudié ce cas, ne l'ont pas rejeté, mais il n'est pas inconcevable que ce ne soit qu'une mystification. Remarquons cependant que la surface des ovales est d'au moins 25 m^2 et l'épaisseur de la glace, de 2 cm. Imagine-t-on alors le fils de Madame Malbœuf grimper chez un voisin sur une plate-forme très difficilement accessible, avec le matériel nécessaire, faire fondre environ 500 kg de neige ce qui, avec un rendement plus qu'optimiste de 50 %, aurait nécessité la combustion d'environ 7 kg (12 lit.) de propane ou la consommation de près de 100 kwh d'électricité. Cela fait, il y aurait encore imprimé les empreintes de pas. C'est un peu trop difficile à croire.

Il est plus vraisemblable que l'observation est véridique et que les traces découvertes par son fils montrent que Madame Malbœuf n'a pas eu la berlue. On aurait pu prélever de la neige recongelée et la comparer à la neige durcie intacte, dans l'espoir de trouver des résidus du système de propulsion ou de la radio-activité. La présence de résidus était d'ailleurs douteuse car il est très probable que la neige a été fondue par un rayonnement d'ondes ultra-courtes ou infrarouges qui ne laissent pas de traces. Précisément, si on avait trouvé des résidus de combustion, cela aurait jeté un doute sérieux sur ce cas, car ces résidus auraient montré que la neige avait été fondue à la flamme. Quoi qu'il en soit, on voit déjà l'importance majeure de **tout** analyser et de toujours pousser les analyses aussi loin que possible.

Quant aux empreintes de pas, elles sont nettement différentes de celles de bottes portées par des hommes et leur faible longueur par rapport à la taille attribuée aux ufonautes, laisse assez perplexe.

(à suivre)

Robert J. Stevens.

6. Inforespace n° 36, 17-18 (1977) nov.

Les grands cas mondiaux

L'enlèvement d'Aveley : une rencontre du 3e type (2)

Apparition d'un fantôme

Au cours de son enfance, John vécut deux aventures dans lesquelles il y avait un spectre. La première fois, John jouait dans la cave d'une maison détruite par un bombardement. En regardant autour de lui, il aperçut un petit enfant recouvert de poussière. Quand John lui demanda qui il était, l'enfant se retourna et disparut.

La seconde aventure eut lieu dans une salle, alors que John aidait à l'arrangement de la scène pour une pièce de théâtre. Comme tous ceux qui aidaient devaient se trouver dans la salle, John fut surpris d'apercevoir un petit garçon près de la scène. Brusquement, l'apparition disparut. Quelque temps après cette aventure, John apprit qu'un petit garçon avait été tué dans un puits derrière la salle.

Des rêves et séances d'hypnose révèlent l'enlèvement

Au cours de la première interview, nous avons demandé à John et Elaine s'ils avaient fait des rêves bizarres ou fréquents. Leurs réponses nous donnèrent les premiers doutes sur ce qui était survenu pendant les 3 heures perdues.

John déclara se souvenir de quelques bribes de rêves étranges. La première chose qu'il signale, c'est qu'il se souvient avoir été « opéré » ou « quelque chose de similaire » par des « gnomes » ou des « petites choses disgracieuses ». Dans un autre éclair de souvenir, on touche des cicatrices qu'il a sur la poitrine et on lui fait subir des « tests ».

Elaine déclare se rappeler un « songe » où elle est allongée sur une table comme il y en a dans la salle d'opération des hôpitaux. Elle se sent alors incapable de bouger ou de parler. Debout à ses côtés, il y a une personne de petite taille vêtue d'un habit blanc. C'est tout ce dont elle se souvient.

Ces importantes bribes de rêves et ce que nous avons appris du voyage et du brouillard vert nous conduisit rapidement à solliciter l'aide d'un hypnotiseur pour effectuer des séances de régression. Comme l'enquête est réalisée par la Flying Saucer Review, la personne ad hoc ne fut pas longue à trouver. Je reçus rapidement un appel téléphonique de Charles Bowen qui me signala avoir tout arrangé pour une séance d'hypnose, et qu'à brève échéance je serais contacté par le Dr Bernard E. Finch qui est médecin généraliste et membre collaborateur de la Revue. Le Dr Finch ne tarda pas à me contacter et m'informa que l'hypnotiseur ne serait autre que le Dr Leonard Wilder, chirurgien dentiste pratiquant l'hypnose depuis 20 ans pour des recherches sur la réincarnation. Leonard Wilder a écrit, en collaboration avec un chercheur en psychiatrie, Peter Underwood, un livre intitulé « Lives to Remember », publié par Robert Hale en 1975. J'eus un entretien le lendemain avec le Dr Wilder et j'organisai la séance d'hypnose pour le dimanche 25 septembre 1977 au domicile du Dr Finch.

La seconde interview

Après la première interview, beaucoup de questions sans réponse sont apparues, et je trouvai nécessaire de préparer une deuxième interview avant de commencer les séances d'hypnose. Cette deuxième interview eut lieu le lundi 19 septembre. Après avoir passé en revue le voyage, l'entrée dans le brouillard et divers autres points, nous avons abordé, avec John et Elaine, la question de leurs rêves.

Elaine dit avoir rassemblé plus de souvenirs et déclare qu'elle se rappelle voir John, elle-même et Kevin debout devant une voiture bleue. Ils étaient dans une grande pièce ayant des murs courbes supportés par des montants. Ensuite, la voiture se trouve sur une plateforme en face de laquelle elle pense qu'elle aperçoit une sorte de machinerie. Se déplaçant autour de cette machinerie, il y a des hommes en combinaison grise. Elle se souvient avoir traversé une pièce dans laquelle se trouve une table dont elle a parlé précédemment. A l'intérieur de cette pièce, il y a un petit être disgracieux. Sitôt revenu de notre surprise aupès cette nouvelle et précieuse information, je demandai à Elaine de dessiner l'être qui se trouvait près de la machinerie, de la salle où se trouvait la voiture, ainsi que la pièce contenant la table. Alors qu'elle dessinait l'être près de la machinerie, John qui se tenait tranquille jusqu'alors, s'approcha sur les genoux et dit à Elaine qu'elle ne dessinait pas les bras et les jambes correctement. Il dessina alors lui-même les bras et les jambes. Je lui demandai alors comment il pouvait savoir à quoi ressemblait un être apparu dans un rêve d'Elaine.

Il répondit qu'il pouvait aussi maintenant se souvenir (après avoir écouté Elaine) de s'être trouvé sur une table d'opération, étant entouré de grandes entités. Il dit aussi qu'on lui avait montré les lieux et communiqué beaucoup de choses.
Après quelques heures, j'eus recueilli les propos de John et Elaine au sujet de tous les endroits où ils avaient pu aller. Cependant, ceci ne représente qu'une petite partie de ce que nous avons appris au cours des séances d'hypnose et des interviews qui suivirent.

Les séances d'hypnose

John avait accepté au cours de la première interview de se laisser hypnotiser afin d'essayer de savoir exactement ce qui était survenu pendant les trois heures perdues. Il lui semble qu'il vaut mieux savoir que d'être intrigué pendant le reste de sa vie. D'un autre côté, Elaine déclare ne pas vouloir se faire hypnotiser et en fait, signale préférer oublier toute cette affaire. Soumettre Kevin à une séance de régression est hors de question, et comme John et Elaine le soulignent, ils ne veulent pas que Kevin sache ce qui lui est arrivé pour le moment, car ce serait mal interprété, ce qui est bien compréhensible.

Il y a eu trois séances en tout, réparties sur une période d'un mois. John vint seul aux deux premières, et à la troisième Elaine l'accompagna comme observatrice.

1ère séance : Dimanche 25 septembre 1977

Selon John, il était tellement anxieux à propos de la séance qu'il était prêt à tout abandonner lorsque je suis venu le chercher. Mais il changea d'avis.

Etaient présents : le docteur Wilder, l'hypnotiseur, le docteur Bernard Finch, conseiller médical, Gordon Creighton comme conseiller, leurs femmes, Barry King et moi-même. Le Dr Wilder commença en emmenant John à l'étage et en lui demandant de lui expliquer tout l'incident. Après un moment, tout le groupe les a rejoint et John fut hypnotisé trois fois. Il n'y eut pas de régression. A deux reprises, il y eut un exercice de lévitation du bras. Leonard Wilder termina alors la séance en déclarant que John était un très bon sujet. Quoiqu'il n'y eut pas de régression, John semble s'être rappelé d'étranges impressions alors qu'il était sous hypnose. Il dit qu'il a vu un grand objet circulaire de couleur bleue ayant deux bras avec des rochers à l'extérieur. Il a aussi l'impression d'avoir vu un vieux monsieur vêtu d'une robe comme un arabe, et qui portait une lumière rouge circulaire. A l'arrière-plan, il y avait des collines ou des montagnes.

Tête et épaules d'une des grandes entités d'après un dessin de John réalisé en décembre 1977 : notons la présence d'une sorte de « masque médical » non signalé lors des séances sous hypnose (Doc. FSR).



L'incident lui revint en mémoire avec plus de détails. Premièrement, il dit qu'il peut se revoir dans la voiture, et entendre Kevin dire : « Il y a de la fumée ». Ensuite Elaine dit : « La radio brûle ». John se souvient avoir arraché les fils électriques et ensuite, plus rien. Une autre impression : il était dans la voiture, entouré du brouillard vert. Soudain, une lampe blanche perce le brouillard. Il y a d'autres détails intéressants à propos de l'incident qui seront inclus dans le récit principal par la suite.

2ème séance : 2 octobre 1977

John était plus détendu à cette séance, probablement parce qu'il savait maintenant ce qui l'attendait. Participaient à cette séance toutes les personnes présentes à la première, sauf Barry King. Après avoir mis John en état d'hypnose, le Dr Wilder accomplit l'habituel exercice de lévitation du bras. Ensuite, John a été régressé dans son enfance avec des arrêts à l'âge de 13 ans, 11 ans, 5 ans et ensuite 3 ans. A chaque fois, sa voix avait les intonations d'un enfant de l'âge correspondant. John a ensuite été conduit à revivre une époque dans le passé, alors qu'il était quelqu'un

d'autre, ce qu'il fit avec succès en remontant à une époque des années 1800. Le Dr Wilder ramena ensuite John jusqu'en 1974 et lui demanda « ... de revivre l'expérience qu'il avait eue en 1974, alors qu'il roulait avec sa famille et qu'ils ont rencontré du brouillard ». Ce qui suit sont des extraits des transcriptions réalisées au cours de cette séance.

Leonard Wilder : Maintenant, parlez de la voiture et de la première expérience que vous avez eue après avoir aperçu la lumière, alors que vous rouliez sur la route· Vous voyez la lumière, basse... il semble qu'elle vous suit.

John : C'est... juste une lumière, à... à gauche.

LW : Oui, parlez-en.

John : C'était bas, brillant, et pas d'une seule couleur... suivait et je - je ne pouvais pas voir, et seulement Elaine l'a vue et le garçon... bougeait... en travers devant, et je l'ai vu clairement... et, et se déplaçait en avant vite, sur la route, et... une une lumière, pensais que c'était une lampe d'éclairage, (murmures). Une lumière est venue je - tiré les fils électriques... et il y a eu un épais brouillard... très, très épais, et vert... lumineux... et... pas de lampes, et pas - pas de bruit... tout autour.

LW : Pouvez-vous les décrire (les êtres) ? ensuite ?

John : Dans une grande salle, - à l'arrière de la voiture, et m'ont dit que les enfants - deux enfants sont bien. Ne pas s'en faire.

LW : Pouvez-vous les décrire (les êtres) ?

John : Ils étaient grands, et ils... ils étaient pacifiques.

LW : Leurs vêtements ?

John : D'une pièce.

LW : Couleur ?

John : Non... ne semblaient pas colorés.

LW : Avez-vous vu leurs cheveux ?

John : Pas de cheveux, parce qu'ils avaient des capuchons.

LW : Couleur de leur peau.

John : Très - très, trans... l'air creux.

LW : Couleur des yeux .

John : Rose.

LW : Rose ?

John : Très.

LW : Parlaient-ils anglais ?

John : Ils ne parlaient pas dans ma... n'utilisaient pas de mots... étaient... et je pensais ce qu'ils voulaient dire.

LW : Qu'en est-il de l'intérieur de l'endroit où vous êtes entré ? Parlez-en, décrivez-le.

John : Grout (??). Pas de lumière, mais gris, et pas très lumineux... Horrible, mais très reposant et pas... ovale. Très grand, pas de portes.

LW : Comment s'ouvraient les portes ?

John : Elles étaient seulement là.

LW : A propos des équipements ?

John : Non, non, seulement des tables ?

LW : Et en quoi sont-elles faites ? Bois ? Métal ? Verre ?

John : Non, non, non, pas douces, pas dures, particulier.

LW : Que vous est-il arrivé ?

John : Ils ont juste... ils ont bougé une barre épaisse au-dessus de moi.

LW : Décrivez-là ?

John : Juste une barre plate, environ 30 pieds de long (il veut dire 30 pouces), 10 inches de large, et pas très épaisse... et en nid d'abeille. Juste déplacée au-dessus de moi.

LW : Et qu'est-il arrivé ?

John : Vi - vibrations.

LW : La barre était-elle attachée à une autre pièce d'une machinerie ?

John : Ou-ou... oui, au-dessus.

LW : Au-dessus, pouvez-vous décrire cela ?

John : Etait - n'était pas très grand - juste un rail - vers le haut, ne sais pas vers où.

LW : Etant à l'intérieur de cette chose, avez-vous à un moment quelconque regardé au-travers d'une fenêtre ou d'une ouverture vers la terre ?

John : Non, non, non, pas de fenêtres.

LW : A propos de respiration : pouviez-vous bien respirer ?

John : Pas de souvenirs actuellement...

LW : Avez-vous posé des questions ?

John : J'ai demandé - d'où ils venaient et ils m'ont montré... une carte, mais ce n'était pas une carte.

LW : Que voulez-vous dire ?

John : Lignes et chiffres, et des choses.

LW : Pouvez-vous vous rappeler quelque chose aperçu sur la carte ? Des chiffres ? Des formes ?

John : Pas de chif... formes courbées, formes ondulées.

LW : Des nombres ?

John : Spéciaux, pas comme les nôtres.

LW : Vous ont-ils dit d'où ils venaient ?

John : Me rappelle seulement Phobos.

LW : Phobos ? Que savez-vous de Phobos ?

John : Je l'ai entendu... pour la première fois.

LW : Que pensez-vous que soit Phobos ?

John : Ne sais pas.

LW : Leur avez-vous demandé où était Phobos ?

John : Ils ont montré - je le connaissais - ils ont montré - des choses - Saturne.

LW : Ils vous ont montré des choses de Saturne ?

John : Ils ont pu, et je sais - et d'autres choses que je connaissais - pour décrire brièvement d'où ils étaient.

LW : Ont-ils dit qu'ils venaient de Saturne ?

John : Non, non, ils ont dit - pour me donner une idée d'où ils étaient. Ils voyagent très vite, pas comme nous l'acceptons - mais très vite - à peu près instantanément.

LW : Comment le font-ils ? L'avez-vous demandé ?

John : Très, très - ne comprends pas. Quelque chose à voir avec con... conversion de particules.

LW : Ont-ils mentionné les ions ?

John : Je le pense, je me souviens, ions... électrons et autres choses. Mais je ne m'en souviens pas.

LW : Parlez-nous des petits êtres que vous avez aperçus à bord. Vous dites qu'ils étaient différents des autres. Etaient-ils occupés ? Servaient-ils les autres ?

John : Cela servait. Je pense que... ils ne semblaient pas être au courant de ça, là-bas. Non, ils n'ont pris aucune attention à ça. Ils n'utilisaient pas un langage, c'étaient des grésillements, du bruit. Pas de grands bruits.

LW : Et ces êtres, avaient-ils des bras et des jambes ?

John : Ne m'en souviens pas... lesquels ?

LW : Les plus grands.

John : Ils avaient des bras et des jambes, mais qui semblaient ne pas tenir...

LW : Pouvez-vous m'en dire plus à propos des petits êtres ? Comment étaient-ils habillés ?

John : Juste de la fourrure, pas comme de la fourrure.

LW : Comme quoi ?

John : Comme de la fourrure, mais pas de la fourrure... je ne sais pas...

LW : Y a-t-il autre chose à propos de cette aventure à bord de ce vaisseau que vous voudriez mentionner ?

John : Ils disent, ils ont besoin de nous comme hôtes, et ils savent comment, et ils... aident... et ils (murmures) et ils sont nous.

LW : Ils sont nous. Parlez un peu plus de ça. Comment peuvent-ils être nous - Vous comprenez cela ? Parlez-en.

John : Ne me laissent pas... (John se tut alors pendant toute une minute).

LW : Alors John, pouvez-vous décrire ce qui est arrivé après cette aventure et comment vous êtes sortis du brouillard ?

John : Me souviens la maison près du bois, ensuite voiture secouée... et normal. Mais nous étions très effrayés... et sommes rentrés à la maison très vite. Parqué voiture... pris les enfants, dû porter Karen et Stuart de... endormis. Rentré et Elaine est venue... et dit qu'il était tard, ne pouvait pas prendre si longtemps pour revenir à la maison, et alors nous avons téléphoné horloge parlante... il y avait un long moment... une heure et demie.

LW : Quelle heure aurait-il dû être ?

John : Dix heures et demie... voulais regarder la télé... et l'ai manqué.

LW : Quelle émission était-ce ?

John : Ne me souviens pas. Des jeux, je pense.

LW : A ce moment, lorsque vous êtes rentrés, avez-vous eu des souvenirs de ce qui était arrivé ?

John : Non.

LW : Quand avez-vous commencé à vous rappeler des choses ?

John : Ne sais pas, je pense cette année. Pas sûr.

LW : Quelle est votre interprétation de ce qui est arrivé, que pensez-vous ?

John : Trop long.

LW : Que voulez-vous dire par trop long ?

John : Doit être écrit (voix basse).

LW : OK, reposez-vous, John, relaxez-vous.

Ceci termine la séance. Le Dr Wilder sortit lentement John de son état d'hypnose. Cette séance a apporté un grand éclaircissement sur l'aventure en question, mais comme vous le verrez plus tard, ceci représente une petite fraction de ce qui est réellement survenu à bord de l'appareil. Vous verrez également comment certains points ont été mal interprétés par l'hypnotiseur lors de la séance.

3e séance : dimanche 16 octobre 1977

A cette occasion, John avait persuadé Elaine de l'accompagner seulement en qualité d'observateur. Toutes les personnes présentes aux séances précédentes étaient également là avec, en supplément d'Elaine, le fils de Gordon Greighton, Philip.

La séance demarra rapidement. A nouveau, le Dr Wilder conduisit John en arrière dans son enfance, en stoppant aux âges de 10, 6, 3 et 1 an.

On demanda alors à John de remonter dans le temps jusqu'à une époque où il était quelqu'un d'autre. Après un faux départ, John commença à se rappeler qu'il labourait un champ en 1640 sous le nom de Jim Dayliss. La chose la plus surprenante est qu'il parlait un très vieux dialecte campagnard.

Après cela, John fut ramené à notre époque et on lui demanda à nouveau de revivre son aventure dans le brouillard vert. Il répondit avec un dramatique changement de voix, reprenant son accent londonien normal. John commença alors à relater ce qui était arrivé lorsqu'ils ont pénétré dans le brouillard, comme il l'avait fait précédemment. Il dit avoir pris conscience d'une lumière ou d'un phare qui perçait le brouillard et se déplaçait devant lui. Il dit que ce phare produisait une lumière blanche, et que la chose suivante dont il se souvient est qu'il montait avec cette lumière. Ensuite ils se retrouvaient dans une grande pièce. John décrivit alors comment il sortit pour être examiné, mais ceci fera l'objet d'une description complète dans la 3e partie de ce rapport.

Je demandai alors à John s'ils avaient dit d'où ils venaient. Il répondit : « Ils disent que cela ne serait d'aucune utilité (de lui dire d'où ils venaient ?) et que savoir d'où ils venaient ne nous serait d'aucun secours ». Je demandai encore s'il y avait plusieurs types de personnes à bord de l'appareil.

Je reprends ici une partie de la transcription :

John : Une personne... et l'examinateur.

A. Collins : Examinateur ? Pouvez-vous décrire l'examinateur ?

John : Plus petit que nous.

AC : Quel était son habillement ?

John : Je ne me souviens pas. Des habits pas clair...

AC : Son visage ?

John : Pas très joli.

AC : Avait-il des cheveux ?

John : ... je pense que oui.

AC : Ses yeux ?

John : Grand.

AC : Avait-il une bouche ?

John : Pas comme la nôtre.

AC : Qu'a-t-il fait ?

John : Examiner... fait fonctionner la machine.

AC : Vous ont-ils pris quelque chose ? Peau ? Sang ? Partie de vêtement ? Cheveux ?

John : Pas de souvenirs.

Après quelques autres questions à propos des grands êtres, John réalisa brusquement que ce n'était pas Leonard Wilder qui posait les questions ; le Dr Wilder dut expliquer à John qu'il y avait quelqu'un d'autre qui souhaitait lui poser des questions. Ceci lui fut expliqué et je continuai. De nou-

veau, je le questionnai à propos des grands êtres. Il dit qu'ils étaient plus grands que lui, environ une tête de plus (ce qui fait environ 6 ft 6 inch).

« Ils n'avaient pas de bouche... pas besoin ». Il spécifia « Ou pas de bouche visible ».

Je demandai ensuite à John de décrire leur mode de propulsion. « Très compliqué, mais le mot dont je me souviens est ion magnétique... ils tournent, ils créent... tournoiement, vor-vo... ».

« Vortex » demandai-je (tourbillon).

« Vortex » dit-il rapidement. « Ils créent un tourbillon dirigé, et... ».

Après d'autres questions à propos de la configuration de l'appareil, je lui demandai combien de personnes il y avait à bord, et il me répondit qu'il y en avait davantage, mais qu'il n'avait été en contact qu'avec seulement trois êtres. Comme ce n'était pas nécessaire, on ne lui a pas communiqué leurs noms. De ces trois êtres, un seul communique avec John, lui répondant à toutes ses questions.

D'autres questions suivirent à propos des cartes d'étoiles, ainsi que sur les raisons de l'enlèvement. Lorsque Léonard l'interrogea sur la raison de leur visite, John répondit rapidement : « Pas de visite, ils sont ici toujours ».

— « Mais pourquoi sont-ils venus ici ? » demanda Leonard.

— « Pour observer et pour conduire... au travers des observations » lui fut-il répondu.

De nouveau, on lui posa la question de savoir d'où ils venaient, mais John répondit encore une fois qu'ils n'avaient pas besoin de le dire, et il ajouta qu'ils n'avaient pas à retourner d'où ils venaient. Après ces questions, les réponses de John devinrent vagues, avec de longs temps morts entre questions et réponses. Je lui demandai s'ils étaient ici tout le temps et si oui, où ils étaient. John répondit qu'ils sont ici tout le temps. A nouveau, je demandai où.

« Ils ont plus d'une base ».

« Où ? » demandai-je, mais sans succès. Ce fut tout. John ne répondit plus aux questions. Le Dr Wilder essaya de lui demander ce qui n'allait pas, mais il n'obtint pas de réponse.

Le Dr Wilder le sortit doucement de son état d'hypnose. John a été hypnotisé pendant un total de 55 minutes.

Ses premiers mots après l'hypnose furent qu'il avait été bloqué et ne pouvait plus rien dire au cours des dernières minutes. Il dit que c'était comme s'ils le laissaient parler jusqu'à un certain point de son aventure, mais qu'après cela il lui semble avoir été empêché d'en dire plus. Lorsqu'on lui demanda à partir de quel moment, il dit : « Après qu'on m'aie demandé où étaient les bases ».

Ceci termine la séance, mais sur le chemin du retour, Elaine déclara avoir un besoin urgent de peindre quelque chose. Je lui demandai ce qu'elle voulait peindre et elle répondit : « une personne portant une tunique avec une ville derrière, et des collines à l'arrière-plan ». L'homme porte quelque chose dans sa tunique. Ceci évidemment, correspondant avec les impressions de John révélées au cours de la première séance d'hypnose. Je me tournai vers John et lui demandai s'il avait dit à Elaine quelque chose à ce sujet, sa réponse fut négative.

Je leur dis à tous deux de dessiner exactement ce dont ils se souvenaient de cette scène, sans regarder ce que l'autre dessinait, et de me remettre la feuille dès que je le demanderais. Ce qui fut fait. Les deux dessins étaient à peu près identiques.

La description de cette scène et la signification en sont décrites dans la 3e partie.

Notes sur les séances d'hypnose

Après que John fut sorti de son état d'hypnose à la troisième séance, Leonard Wilder déclara qu'il ne voyait pas la nécessité de faire d'autres séances du fait qu'il apparaissait que la plus grande partie des souvenirs surgissaient après les séances plutôt que pendant. J'acquiessai, quoique je pense qu'une ou deux séances supplémentaires nous auraient été d'une grande aide. Elaine ne veut toujours pas être régressée, quoique depuis lors je connaisse de toute façon toute son histoire.

Au cours de la description de la deuxième et spécialement de la troisième séance, j'ai volontairement omis de mentionner d'importantes descriptions de l'intérieur de l'appareil. Ceci parce que tous ces points sont inclus dans le récit complet de ce qui survint à l'intérieur de l'engin et qui constitue la 3e partie.

Les séances d'hypnose ont été profitables en ce

Le radar et les OVNI

Une des questions les plus déroutantes qui défient les ufologues est de savoir comment les OVNI se matérialisent brusquement au-dessus de toutes les parties du monde sans avertissement et sans que leur source soit décelée. Comme on serait heureux de savoir d'où ils viennent, en supposant qu'ils sont des objets extra-terrestres tangibles qui opèrent à partir de bases cachées sur la Terre quelque part dans les régions frontières des jungles, les régions primitives ou sous l'eau. Il y aurait au moins avantage à connaître la direction générale suivant laquelle ils entrent aux Etats-Unis, par exemple.

Depuis le début, l'état du Nouveau-Mexique a eu certainement la réputation d'être un « pays à soucoupes volantes », ainsi qu'une partie importante du sud et du sud-ouest des Etats-Unis, où le nombre d'observations s'est accru et a décru alternativement. Peut-être que les enthousiastes des OVNI ont eu cette frontière en tête dès le début comme étant la région par où les OVNI pourraient s'infiltrer en masse dans le pays, pour leurs missions de reconnaissance de routine. Un ufologue a suggéré qu'il existe un schéma établi d'activité pour les OVNI, qui les rassemblent autour des installations militaires, des complexes industriels et des centrales nucléaires et hydrauliques, les usines du sud-ouest recevant plus que leur part de ces apparitions. Il se peut que cette opinion ait été encouragée par le nombre remarquable d'observations dans les environs du champ d'essai des fusées de White Sands pendant la première moitié des années 50. Cependant, la question reste posée : pourquoi ont-ils choisi le sud-ouest pour commencer au lieu des régions plus peuplées du nord et de l'est, et quelle était la raison pour laquelle les OVNI ont choisi le sud-ouest comme point d'entrée en Amérique du Nord, afin d'échapper le plus possible aux observateurs terrestres ? Etait-ce simplement à cause de la faible densité de population dans le sud-ouest semi-aride, ou était-ce quelque chose de tout-à-fait différent ? La réponse possible n'est devenue publique que 10 à 15 ans plus tard.

En 1969, un Mig de construction russe apparut soudainement, tournant en cercle autour d'un aérodrome du sud de la Floride et demandant l'autorisation d'atterrir. Le pilote était un Cubain qui cherchait un refuge politique aux Etats-Unis. Les avions américains qui employaient le radar pour surveiller les avions venant du sud étaient au sol à la base McCoy quand ce Mig a atterri et ils ne volaient qu'à des intervalles irréguliers par suite de restrictions budgétaires. Le fait n'en demeure pas moins qu'un avion qui aurait pu être hostile avait pu violer l'espace aérien américain sans être remarqué. La comparaison avec les OVNI est évidente.

La même année, un avion de ligne cubain demanda par radio des instructions d'atterrissage à l'aéroport international de La Nouvelle-Orléans, alors qu'il n'était plus qu'à 40 km de distance et à 1200 m d'altitude. Il transportait un groupe de Cubains à un festival international de la canne à sucre aux Etats-Unis. L'ennui provenait du fait que son plan de vol n'avait pas été approuvé par le gouvernement fédéral, mais néanmoins, ce vol n'avait pas été décelé par le radar jusque presqu'au moment de l'atterrissage à La Nouvelle-Orléans (1).

C'en était assez ! C'est alors que le représentant F. Edward Hebert, de la Louisiane, exigea une enquête sur ces incidents. Bien que l'enquête ait

1. N.D.L.R. : d'après Jean Sider, qui traduisit ce texte pour le bulletin du Comité Savoyard d'Etudes et de Recherches Ufologiques (C.S.E.R.U.), n° 11, 1980, ces avions cubains auraient été repérés mais ordre fut donné de les laisser entrer dans l'espace aérien US, car les américains « protègent » ceux qui fuient le régime de Castro. La surveillance radar de tout ce qui vient de Cuba est faite à partir de la base de Key-West, située dans l'ilôt de Boca-Chicha, faisant partie de la ligne d'ilôts appelés Keys (Florida Keys). Boca-Chicha se trouve à 155 km des côtes cubaines. Rien ne peut pénétrer dans l'espace aérien US venant de Cuba, ni même des Caraïbes, sans être repéré, avion comme bateau. Mais les militaires ignorent délibérément les petits bateaux et se contentent de le signaler aux gardes-côtes.

(suite de la page 29)

sens qu'elles ont provoqué dans le subconscient des témoins le processus des souvenirs, mais je ne pense pas que cela en ait été la source d'information principale. En effet, ils se rappelaient davantage de choses encore depuis les séances ce qui, à mon avis, milite contre l'idée qu'on pourrait avoir au sujet de la possibilité que la famille Avis aurait préparé une si grande supercherie.

(à suivre) **Andrew Collins.**

UFO Investigator's Network 1978.

Traduction de Jean-Paul Petit.

été militaire par nature, elle fournit un renseignement majeur concernant le problème des OVNI. Voici les résultats trouvés par le Sous-Comité des Forces Armées de la Chambre des Représentants, en 1971 :

1. La défense aérienne existante des Etats-Unis ne sert virtuellement à rien. Elle est plus un concept qu'une réalité.

2. Par suite d'une série de mesures d'économie qui ont commencé en 1963, les possibilités de détection et d'interception des Etats-Unis se sont détériorées rapidement.

3. Du fait qu'on n'a pas maintenu un système de défense aérienne viable, l'espace aérien des Etats-Unis ne peut pas être protégé efficacement contre les intrusions d'appareils étrangers, tant civils que militaires.

4. Il y a un trou de 2400 km dans notre système de défense aérienne, le long du périmètre du sud, entre la Floride et la Californie. Cette région est pratiquement privée de contrôle militaire et de commandement et de conduite de la défense aérienne.

5. Les deux incidents des avions cubains démontrent que n'importe quelle puissance étrangère peut violer à volonté l'espace aérien du sud des Etats-Unis sans détection ni interception. Qui plus est, ils permettent de penser qu'un ennemi qui aurait la possibilité d'attaquer par le sud ne rencontrerait ni détection ni interception.

Ce rapport instructif n'a fait que rendre public ce que savait depuis des années n'importe quel contrebandier du Mexique et des Caraïbes, transportant de la drogue par avion. Le sous-comité a insisté : ... le vol cubain a démontré que n'importe quel ennemi potentiel qui en aurait la capacité, pourrait traverser notre frontière méridionale et frapper une cible de première importance au cœur du pays, avec peu de chance d'être décelé à l'avance.

Le radar - ou plutôt son absence - là se trouve peut-être le chaînon manquant qui a donné aux OVNI un accès libre et non contrôlé aux Etats-Unis depuis des années. Evidemment, en l'absence d'un radar à longue portée par delà l'horizon, la surveillance et la vérification des avions étrangers dépend uniquement de la bonne volonté que met le pilote à signaler sa position. Comme en a témoigné un fonctionnaire de la FAA (Administration Fédérale de l'Aviation : « Il faut qu'un avion désire être contrôlé pour que nous puissions le contrôler ». Dans ces circonstances, beaucoup d'avions, identifiés ou non, pourraient traverser le rideau radar de la FAA selon que le pilote désirerait ou non se signaler.

En 1966, dans un programme de TV d'un réseau important, on a demandé à un capitaine de la Force Aérienne quelle était l'efficacité du radar. Il a déclaré que NORAD pouvait surveiller n'importe quel avion inhabituel survolant l'Amérique du Nord, et il laissa entendre qu'aucun n'avait été vu. Mais les journaux sortirent quelques vérités sur le « parapluie » radar déployé sur le pays, et plusieurs rencontres d'OVNI confirmèrent que la Force Aérienne avait servi au public une histoire mensongère. Pourtant, le chef du Projet Blue Book de la Force Aérienne a témoigné devant le Congrès qu'il n'y avait dans les classeurs du Projet pas un seul cas d'observation d'OVNI par radar qui n'ait été expliqué de manière satisfaisante.

Pour les intelligences interstellaires qui dirigeraient les OVNI, le problème consisterait à découvrir à quelle altitude le radar commence à pouvoir opérer et à voler simplement plus bas la nuit, tous feux éteints, jusqu'à ce qu'ils soient bien à l'intérieur du pays. Même sans posséder les données de l'armée et de la FAA sur les capacités des radars, il serait probablement élémentaire de faire un relevé de la couverture radar, non seulement le long de la frontière méridionale, mais aussi à l'intérieur du pays. On utiliserait pour cela un équipement qui serait peut-être semblable à celui qui permettait aux avions de combat américains de la guerre du Vietnam, de repérer les emplacements radar de l'ennemi. Des appareils très secrets étaient installés à bord des avions militaires et permettaient aux pilotes d'être avertis immédiatement lorsqu'une fusée SAM de construction russe poursuivait l'avion. Sur ce dernier, des sondes pouvaient déterminer l'emplacement du SAM et le site de lancement être détruit avant que la fusée puisse être lancée. Ainsi, la détection des radars au sol par notre science n'est pas une nouveauté. Il faut en conclure qu'une technologie avancée serait capable de relever les installations radar encore plus efficacement. Sachant que des chaînes de hautes montagnes exis-

tent dans le sud-ouest des Etats-Unis et qu'elles constituent un écran efficace contre les faisceaux radar, on peut apprendre beaucoup de la zone couverte en connaissant la position des antennes et le relief du terrain avoisinant.

NORAD, le Centre de Défense Aérienne de l'Amérique du Nord, a pour fonction d'entretenir en temps de paix un réseau de surveillance capable de dépister et d'identifier les avions inconnus. NORAD a nié pendant de longues années avoir jamais vu sur ses écrans continentaux un seul OVNI qui aurait manifesté un comportement extraordinaire.

Il est extrêmement difficile de découvrir une observation d'OVNI par radar. La plupart des centres radar des installations de la FAA sont sous le contrôle direct du gouvernement, et bien entendu, des règles de sécurité serrées sont en vigueur dans toutes les bases militaires. Les opérateurs radar ne parlent pas ouvertement, soit par ordre, soit qu'ils craignent de perdre leur place. Le règlement AFR 200-2 menaçait d'une amende de 10.000 dollars (300.000 FB) et de 10 ans de prison le personnel de la Force Aérienne qui aurait divulgé des rapports d'OVNI, jusqu'à ce que le Projet Blue Book soit abandonné en 1969.

Les appareils de radar répandus dans le pays, captent des OVNI. S'ils se trouvent dans une réserve militaire, ces renseignements seront rarement connus de la presse. Si le radar est dans un établissement de la FAA, les détails ne sortiront probablement pas des locaux. Le règlement de la FAA prescrit que tous les OVNI doivent être signalés à l'université la plus proche, mais la plupart des contrôleurs de trafic ne savent pas à qui s'adresser, parce que la plupart des universités n'ont pas le moindre programme d'étude des OVNI. C'est ainsi que les hommes de la FAA ne savent virtuellement pas quoi faire et il en résulte de grands trous dans la recherche, par manque de coordination. Cependant, d'innombrables déclarations de militaires de rang élevé ont confirmé à la presse et en privé, qu'il y avait des images radar inusitées. En fait, des OVNI ont été suivis dans toutes les parties des Etats-Unis, mais nous devons quand même nous demander par où ils sont entrés dans notre espace aérien et par quel chemin ils en sont sortis. Etant donné la faiblesse de la couverture radar dans le sud et le sud-ouest américains, nous supposerons que c'est à ces régions qu'il faut penser quand on se pose la question suivante : pouvons-nous découvrir les corridors sans radar par lesquels les OVNI s'infiltrent aux Etats-Unis ? Pour cela, nous supposerons l'existence de vaisseaux spatiaux guidés de façon intelligente et qui viennent en visite et en reconnaissance dans notre monde (nous devons supposer cela pour que notre question ait un sens), nous supposerons qu'ils ont un désir au moins modéré de ne pas voir leurs voies de passage découvertes, nous étudierons en détail des centaines de rapports circonstanciés provenant de l'ouest et où sont indiquées les directions d'arrivée et de départ, nous essayerons d'estimer la position des vides dans la couverture radar en considérant les chaînes de montagnes qui sont nombreuses dans la moitié occidentale du continent ainsi que les caractéristiques et la portée des stations radar civiles et militaires. Car c'est ici que des montagnes qui s'étendent du nord au sud peuvent canaliser dans leurs vallées les OVNI qui entrent et sortent du pays en volant à faible altitude. Par conséquent, si de tels corridors peuvent être trouvés, pourrions-nous obtenir de bons résultats en plaçant des caméras et d'autres appareils le long de ces voies, en période de grande activité des OVNI ?

Revenons à un incident notable qui s'est produit en avril 1964 près de la ville de Socorro, dans le centre du Nouveau-Mexique. Un policier local s'approcha d'un objet ovoïde dans un arroyo aux confins de la ville et déclara avoir vu deux humanoïdes debout à côté de cet objet. Ils semblèrent surpris de voir le policier et rentrèrent dans leur engin qui s'éleva à environ cinq mètres et vola à cette altitude en s'éloignant du policier, vers le sud-ouest, en direction des montagnes éloignées de quelques kilomètres. En atteignant la base de la montagne la plus proche, on rapporte que l'OVNI s'éleva et survola la montagne en rasant le sommet (2). Se voyant découverts, est-ce que les occupants de l'OVNI ont volontairement volé à basse altitude vers l'abri des montagnes et rasé leurs sommets pour quitter le pays en évitant le radar continental ? Evidemment, tous les OVNI ne sont pas observés en dessous du sommet des

2. Note du traducteur : il ressort des déclarations-mêmes du policier que l'OVNI vola à très faible altitude pendant quelques centaines de mètres seulement et s'éleva ensuite à un angle de 45° !

montagnes, mais la grande majorité semble l'être.

C'est en 1961 que NORAD atteignit sa plus grande puissance avec 65 escadrilles régulières d'interception américaines et canadiennes, 193 postes de radar à longue portée et 105 radars d'intervalle. Peu après, par suite d'économies imposées, les forces de défense aérienne commandées par NORAD ont été réduites de 60 %. Beaucoup de radars et d'intercepteurs qui assuraient la sécurité du périmètre furent supprimés ou chargés d'autres missions. Au début de 1963, afin d'appliquer les budgétaires du ministère de la Défense qui prévoyaient d'épargner 35 millions de dollars (environ un milliard de francs) pendant l'année fiscale 1964, le secrétaire à la Défense McNamara supprima un nombre considérable de radars de détection et ouvrit ainsi une nouvelle faille à travers le Texas, le Nouveau-Mexique et l'Arizona. Par suite de ces économies, NORAD fut obligé de revoir ses estimations concernant la menace soviétique et il décida alors qu'elle venait du nord. En conséquence, les forces furent concentrées dans le haut du continent et le long des côtes atlantique et pacifique, afin de pourvoir à la défense de toutes les frontières des Etats-Unis excepté le flanc sud. Le résultat net de ces mesures d'économie a été le maintien des défenses de l'extrême nord aux dépens de la moitié méridionale des Etats-Unis.

La première chose qu'il faut comprendre est la façon dont fonctionne le réseau radar au-dessus des Etats-Unis. Il y a trois radars regardant vers le nord, chacun ayant pour but de dépister des fusées ennemies arrivant par-dessus le pôle. La théorie dit que les fusées seraient lancées vers les hautes latitudes, et c'est là que l'effort principal a porté, laissant la frontière sud avec la protection la plus diminuée. De nouvelles réductions de dépenses furent exigées entre 1963 et 1967, et de nouvelles installatons furent supprimées ou déplacées, encore une fois aux dépens de l'extrême sud. Le tableau I montre l'évolution des défenses aériennes de l'Amérique du Nord pendant la dernière décennie.

Tous les avions qui volent au-dessus de 4400 m sont tenus de présenter un plan de vol, et si un avion volant au-dessus de cette altitude sans plan de vol traverse la frontière des Etats-Unis en venant de l'extérieur et se trouve dans une Zone d'Identification de la Défense Aérienne, il sera probablement intercepté. Cependant, plusieurs milliers d'avions privés décollent, volent et atterrissent sur des aérodromes aux Etats-Unis sans que personne ne détermine réellement leur identité ou leurs intentions. S'ils restent au-dessus de 4400 m, les radars de la Force Aérienne les découvriront mais on n'enverra pas de chasseurs pour les identifier ou les intercepter. Après tout, à quoi servirait d'intercepter un avion qui a visiblement décollé à l'intérieur des Etats-Unis ?

Tableau I

Forces NORAD	1965	1971	1975
Batteries Nike/Hawk	270	63	15
Escadrilles d'assaut US (régulières)	65	14	13
Escadrilles d'assaut US (Garde aérienne)	38	15	6
Escadrilles d'assaut canadiennes	3	3	3
Escadrilles de fusées Bomarc	9	7	0
Radars à longue portée (outre la ligne DEW)	187	99	96
Radars d'intervalle	105	0	0

En 1967, un porte-parole de l'aéroport municipal de Hartford, Connecticut, a déclaré que si un OVNI apparaissait sur leurs écrans radar, on ne pourrait pas le distinguer d'un avion ordinaire parce qu'habituellement, ils n'entrent pas en contact avec la moitié du trafic aérien vu au radar et qu'en ce qui les concernent donc, la moitié du trafic sont des OVNI ! Pour cette raison, si un OVNI arrive à entrer aux Etats-Unis à basse altitude sans être détecté, une fois entré, il pourra prendre de l'altitude, naviguer sans ennui et sortir par le même chemin. La théorie des attaques nucléaires prescrit que les fusées tomberaient d'une haute altitude, ce qui fait qu'il n'y a pratiquement aucune couverture radar en dessous de 4400 m dans les états montagneux de l'Ouest, à part quelques petites zones autour des aéroports, qui sont pourvues de radars d'approche de précision. Ceci permet aux OVNI de traverser l'espace aérien américain sans grand risque d'un contact radar. Si l'OVNI continue à une altitude relativement basse - et il suffit de voir le nombre de rapports concernant des observations visuelles à basse altitude - il y a peu de chances qu'un contrôleur radar soit assez intéressé pour suivre l'objet, en admet-

tant qu'il puisse le faire, pour commencer.

NORAD vient d'ajouter à ses forces un radar « par-dessus l'horizon » situé à la base Englin, en Floride. Il est là à titre d'expérience et il étendra considérablement les portées actuelles dans le sud-est ; mais il ne servira pas à grand-chose pour les basses altitudes et pour les objets qui voleraient dans les grands espaces aériens au-dessus des mers, près de nos côtes et « à ras du pont ». Cela est démontré par un incident de 1977 concernant un bombardier de reconnaissance russe YU95, capable de transporter des bombes nucléaires. Il s'approcha jusqu'à 95 km de la côte sud-est des Etats-Unis et la plupart du temps, fut perdu de vue par le radar parce qu'il volait sous la couverture. A la fin, il vira et survola une force tactique navale américaine dont les radars le repérèrent après que deux F4 Phanton envoyés en reconnaissance ne purent l'apercevoir. Comme le nouveau système AWACS pour détecter les avions approchant à basse altitude ne patrouille dans cette région que par intermittence, cet incident démontre à nouveau la vulnérabilité du radar vis-à-vis des objets qui volent bas.

Une détection réduite des avions volant bas est également inhérente au système de radar à longue portée de la FAA, qui complète celui de NORAD. Des objets éloignés et à basse altitude sont difficiles à repérer parce que les impulsions radar sont transmises en ligne droite et ne suivent pas la courbure de la terre. Un avion volant en dessous de 600 m n'est pas détecté avant d'arriver à 30 à 40 km d'une antenne radar non surélevée. En extrapolant au-delà, nous voyons que des avions volant en dessous de 4300 à 4900 m ne sont pas vus avant d'être à 260-320 km de l'antenne. Le fait d'installer le radar sur une montagne proche, s'il y en a une, tend à augmenter remarquablement la portée de l'installation. Cependant, un coup d'œil aux cartes aéronautiques par régions montre des couvertures réduites dans de vastes zones de l'ouest, malgré des antennes surélevées en certains endroits.

Outre la nécessité d'une altitude minimum, certains radars ratent complètement les OVNI par suite de leur sélectivité. Ils sont réglés électroniquement pour montrer les objets suivant leurs caractéristiques angulaires, de sorte qu'un objet qui vole trop lentement ou trop vite, ou se trouve à une mauvaise altitude n'apparaîtra pas sur l'écran. Ce radar ne montrera que les objets qui suivent ses normes et il ignorera les autres.

Les OVNI peuvent être très communs dans le ciel des Etats-Unis, sans pour autant attirer l'attention des hautes sphères civiles et militaires capables de repérer des objets extraordinaires. Quand les radaristes militaires prétendent qu'ils ne voient pas d'OVNI sur leurs écrans, cela peut signifier que leurs équipements ou leurs supérieurs refusent simplement de les reconnaître. On sait que des « cibles sans corrélation » sont en fait décelées par les instruments de NORAD, mais sont rejetées des écrans parce qu'elles ne correspondent pas aux trajectoires des fusées balistiques ennemies ni aux itinéraires supposés des bombardiers ennemis.

Depuis des années, les avions militaires américains sont équipés d'ECM (Contre-Mesures Electroniques) pour tromper ou bloquer les radars civils et militaires. L'ECM est une science jalousement gardée et elle peut efficacement être employée pour effacer les écrans ennemis ou former l'image dans une autre partie de l'écran. Les radars civils n'ont absolument aucune chance de détecter un avion équippé d'un ECM. En novembre 1979, le commandant d'un avion charter a déclaré avoir été frôlé par plusieurs OVNI près de la côte méditerranéenne de l'Espagne. Le radar de l'aéroport de Valence ne détecta pas les OVNI tandis qu'un radar plus perfectionné d'une base militaire espagnole détecta à la fois l'avion et les OVNI. Pendant des années, il y eut beaucoup de rapports d'OVNI qui n'ont pas été décelés par les radars civils locaux, mais qui ont été observés comme étant quelque chose de matériel plutôt que de simples phénomènes météorologiques.

Nous pouvons nous demander à quel point ces OVNI sont conscients du radar pour utiliser les montagnes comme écran et peut-être de l'équipement électronique de blocage. Nous pouvons en temps excuser partiellement les porte-paroles militaires qui nient l'existence de contacts radar, car ils sont peut-être eux-mêmes victimes de semblables appareils d'ECM utilisés par des étrangers qui désirent être un peu tranquilles.

Lindy Whitehust.

(Texte et traduction de Robert J. Stevens)

On nous écrit...

L'ufologue qui désire se livrer à une étude personnelle valable d'un grand cas d'atterrissage d'OVNI doit y procéder avec la rigueur d'un Juge d'Instruction. S'il ne peut se rendre sur les lieux, il collectera et examinera **toutes les données, tous les éléments** recueillis par les premiers enquêteurs, **car s'il manque un seul morceau du puzzle, il n'arrivera pas à le reconstituer.**

Si une pièce du dit puzzle cadre mal avec le schéma général, avec l'image globale qu'il a imaginés, il ne faut surtout pas la laisser tomber discrètement sous la table !

Dans « Inforespace » N° 31 de janvier 1977, un lecteur, Monsieur José Ansiaux, de Beersel, avait déjà reproché à Monsieur Michel Carrouges d'avoir escamoté, dans les « Invariants du Schéma Hill » (Inforespace N° 29, pp. 5-18) un triangle de trois points hors lignes ainsi que deux tronçons routiers partant de Chicago. Rappelons, pour ceux qui n'auraient pas lu cet article, que Monsieur Carrouges identifiait le schéma dessiné sous hypnose par Betty Hill aux voies express d'une carte routière.

Dans les « Invariants de Quarouble » paru dans le N° 50 d'Inforespace, je regrette, et je m'étonne, qu'il ne fasse pas état d'un renseignement archiconnu, et que l'on trouve, par exemple, dans « Ceux venus d'ailleurs », de Jacques Lob et Robert Gigi, Editions Dargaud, page 9, et dans « OVNI » : Le premier dossier des rencontres rapprochées en France », de Michel Figuet et Jean-Louis Ruchon, Edition Alain Lefeuvre, page 143 : **les ufonautes de Quarouble avaient un aspect humain et asiatique.**

Je n'irai cependant pas jusqu'à dire que sa profession de juriste prédispose Monsieur Michel Carrouges à ne présenter que les seuls arguments plaidant en faveur des thèses qu'il défend, et je me refuse à lui faire un procès d'intention, persuadé qu'en toute bonne foi il n'en a pas apprécié l'importance.

Je saisis l'occasion qui m'est donnée - et je demande à Monsieur Carrouges, que je viens de « dédouaner », de n'y voir aucune attaque personnelle - pour fustiger, tel Socrate, les nouveaux rhéteurs et sophistes d'une certaine ufologie moderne. Souvenez-vous, Messieurs les Protagoras, Calliclès ou Thrasimaque du 20e siècle, que **la forme ne doit jamais effacer le fond.** Sinon l'on aboutit non à une véritable étude, mais à un simple exercice de style, parfois agréable et brillant - une espèce de trapèze volant verbal - mais plus ou moins narcissique et logomachique, voire logorrhéique. La recherche n'a nul besoin d'onanistes cérébraux !

Geneviève Vanquelef, dans son essai de classification des humanoïdes, paru dans « Lumières dans la Nuit », et repris par Henry Durrant dans son dernier ouvrage, décrit une catégorie d'ufonautes **qui ne se distinguent en rien des humains,** et qu'elle appelle les « humains intermédiaires ».

Dans « Un siècle d'atterrissages UFO », appendice à son ouvrage « Chronique des Apparitions Extra-Terrestres », Jacques Vallée signale plusieurs cas de contacts observés entre ces « humains intermédiaires » ufonautes et des terriens, comme à Quarouble.

Dans « Rencontre avec les Extra-Terrestres », 3e partie, je faisais moi-même allusion à une espèce de brigade internationale recrutée sur Terre et y retournant pour d'énigmatiques missions.

Il n'est pas utopique de se demander s'il n'existe pas des colonies de terriens, enlevés de gré ou de force à leur Terre-Patrie, **qui auraient conservé au cours des décennies, ou au cours des siècles (pourquoi pas ?), leur langue et leur aspect humains, même si leur taille s'était déshumanisée un tant soit peu, avec le temps, pour s'adapter au nouveau champ gravifique de leur planète d'adoption.**

Si l'on admet cette hypothèse de travail, nous n'avons plus qu'à voir si le mot « boukak » n'appartiendrait pas à une langue asiatique.

La réponse est affirmative, « Bou-Kak » est une expression vietnamienne triviale formée de « Bou », impératif du verbe signifiant « sucer » et de « Kak », qui désigne le membre viril. Elle s'emploie dans deux acceptions : - soit comme injure, et elle équivaut dans ce sens à « Con », ou « Conard », en plus fort, - soit dans son sens littéral, et c'est alors une invite à la pratique d'une caresse bucco-génitale.

Dans l'affaire de Quarouble, des gémissements, ainsi que les mots « Boukak... boukak... », plusieurs fois répétés, proviennent d'un ufonaute couché et semblent s'adresser à un ufonaute debout. Les positions des deux protagonistes n'étant pas compatibles avec l'action sollicitée, on comprend sans peine que l'invite amoureuse ait été répétée plusieurs fois. Elle n'a pas été suivie d'effet, tout au moins sous les yeux de Monsieur Dewilde.

Juste retour des choses ! La « Ames Research Corporation » avait, parait-il, demandé à Linda Sagan, femme de Carl, dessinatrice des plaquettes

de Pionnier X et XI représentant un homme et une femme dans le plus simple appareil, de bien vouloir gommer leurs systèmes pileux génitaux, en proclamant : « Pas de pornographie dans le Cosmos ! »

Le petit capitaine, aux dents si blanches et au sourire si éclatant, avant de descendre caresser la tête de l'enfant, et emporter la poule abounie, avait-il donné comme consignes à son équipage : « Pas de bou-kak à Qua-rouble ! » (Tiens, une allitération, un mot-valise !)

Monsieur Michel Carrouges lance, me semble-t'il le bouchon trop loin en faisant intervenir Freud et Lewis Carroll. Par contre il met vraiment dans le mille lorsqu'il parle : « ... des plaintes de l'homme allongé, **condensées dans cet écho de basse-cour :** « boukak » .... » Il ne croit pas si bien dire en parlant de basse-cour : effectivement, ce mot se retrouve fréquemment dans la bouche des poules vietnamiennes !

Je vous donne, pour terminer, mon hypothèse pour la poule emportée : croyez-moi, une poule sans coq ne peut servir à repeupler un poulailler cosmique ! Vous ne voyez pas ce qu'on a pu en faire ? Nul doute pour moi : le lendemain, c'est-à-dire le 11 octobre 1954, au menu d'un astronef manié par un équipage un peu « spécial » - vous voyez ce que je veux dire - - il y avait sans doute un excellent « Con Ga Chop Suey ! »

Charles Gouiran.



Je lis dans le n° 50 d'Inforespace l'article « Les invariants de Quarouble », consacré par M. Michel Carrouges aux atterrissages d'OVNI des 10-9 et 10-10-1954 dans cette localité.

L'argumentation développée par votre correspondant m'étonne. En effet, si divers comptes rendus du témoignage de M. Marius Dewilde à la suite de l'affaire du 10 septembre donnent un « raccourci »... trompeur d'un passage de son récit, en laissant croire que le témoin ne put contre son gré couper la route aux petits « cosmonautes » aux fins d'en « attraper » au moins un, l'enquête menée sur place durant une semaine par M. Marc Thirouin, directeur d'OURANOS, publiée dans les n° 24 et 25 de cette revue, précise clairement que M. Dewilde, en distinguant vaguement dans la nuit les silhouettes qui s'avançaient, **crut qu'il s'agissait de contrebandiers** et s'apprêta donc à agir contre des contrebandiers. Mais ensuite, dit-il, « je braquai ma torche électrique sur eux et je vis que le faisceau lumineux se réfléchissait sur leur tête comme sur du verre et que le reste du corps était revêtu d'une sorte de combinaison sombre en matière souple ». M. Carrouges cite pourtant cette relation d'OURANOS comme référence. Pourquoi, dès lors, ne tient-il pas compte de cette précision d'énorme importance ?

Rapprochons de cette déclaration du témoin, cette autre recueillie lors d'une enquête de grand intérêt aussi, puisqu'elle fut faite **au lendemain des faits** et publiée dans la revue belge « Moustique » dès le 14-11-1954 : « Je me dispose à les poursuivre (ces silhouettes encore vagues), dit M. Dewilde, **mais j'ai changé d'idée** (1) en constatant leur taille extrêmement petite et leur tête enfermée dans une sorte de cloche. **Vous pouvez m'en croire, j'avais envie de tourner les talons** (1) (...) (Alors) de la masse sombre (...) un rayon vert s'est fixé sur moi. Je ne sais pas si c'est l'effet de ce rayon ou si j'étais paralysé par la peur ; en tous cas, j'étais comme cloué au sol ». Voilà qui démontre sans contestation possible que le témoin **n'a jamais eu le désir de « s'avancer », s'abaisser, toucher, attraper » un des petits êtres énigmatiques.** Et, par le fait-même, voilà tous les « invariants » de M. Carrouges qui disparaissent : c'est toute son argumentation qui, privée de sa base, s'écroule d'un seul coup !

Il existe bien, tout de même, un « invariant » entre les deux atterrissages, ce sont **les empreintes** laissées par ces ou cet OVNI. M. Thirouin en a fait l'objet d'une longue étude qui couvre plus de deux grandes pages - avec illustrations - dans la revue OURANOS précitée. **Les traces du deuxième atterrissage étaient semblables à celles du premier, et même plus nombreuses !** M. Carrouges n'en souffle mot : peut-être a-t-il sauté ces deux pages ? Hum ! Voilà en tout cas un deuxième fait qui, lui aussi, sans pardon, jette bas un malheureux château de cartes...

José Ansiaux.

1. Mots soulignés par moi.

Une suggestion originale...

A l'occasion des fêtes de fin d'année, présentez un cadeau inattendu à ceux qui vous sont chers : offrez un abonnement à la revue Inforespace ou choisissez un livre passionnant parmi ceux que nous avons sélectionnés dans notre service librairie (voir liste en pages intérieures de la couverture du présent numéro).

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récit d'observations en Belgique — **490 FB.**

— **MYSTERIEUX OBJETS CELESTES,** d'Aimé Michel (éd. Seghers); une réédition attendue et un ouvrage capital. Il faut avoir lu cette longue enquête sur la grande vague française de 1954 écrite par le pionnier de la recherche ufologique — **440 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI**, de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **OVNI, L'ARMEE PARLE,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); le quatrième ouvrage du journaliste de TF-1 où il révèle les dossiers secrets de certains services secrets et les nombreux rapports de l'Armée et de la Gendarmerie Françaises — **340 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?,** de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **325 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire); deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRATERRESTRES,** de Henry Durrant (éd. Laffont); un panorama de quelques rencontres rapprochées particulièrement bien documentées et leur analyse par un chercheur bien connu — **335 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES**, de Charles Garreau (éd. Mame); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES,** de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **DES SIGNES DANS LE CIEL,** de Paul Misraki (éd. Mame); ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux — **320 FB.**

— **CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES,** de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **LE COLLEGE INVISIBLE,** de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques — **310 FB.**

— **LE DOSSIER DES SOUCOUPES VOLANTES, CEUX VENUS D'AILLEURS** et **OVNI DIMENSION AUTRE**, de Jacques Lob et Robert Gigi (éd. Dargaud); trois tomes d'une étude fort complète et objective présentée sous forme d'excellentes bandes dessinées — **235 FB** chaque volume.

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?**, du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond); un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **AUX LIMITES DE LA REALITE,** de J. Allen Hynek et Jacques Vallée (éd. Albin Michel); quand deux des plus célèbres ufologues se livrent à un échange de réflexions profondes sur la nature des OVNI, les principaux cas et leur analyse, ainsi que sur les voies de recherche actuellement entreprises — **395 FB.**

— **LES OVNI EN U.R.S.S. ET DANS LES PAYS DE L'EST,** de Julien Weverbergh et Ion Hobana (éd. Robert Laffont); pour la première fois en langue française, un dossier sur les nombreuses observations d'OVNI d'au-delà le « Rideau de fer » — **440 FB.**

— **ALERTE GENERALE OVNI,** par Léonard Stringfield (éd. France-Empire); préfacé par le Major D.E. Keyhoe, voici un ouvrage qui est un remarquable condensé des preuves de la réalité des OVNI et plus particulièrement en ce qui concerne la découverte d'êtres humanoïdes à bord d'OVNI récupérés par certains services secrets — **325 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNES,** de Charles Fort (éd. Losfeld); premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **350 FB.**




VIKING